

Rapport Annuel 2022

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS

Site Marc Buvry

Faubourg de Leuilly

02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.tritou.fr

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

SOMMAIRE

Présentation **Page 4**

1-Le territoire desservi par le SIRTOM **Page 4**

2-Organisation générale des services et fonctionnement **Page 5**

Indicateurs techniques **Page 12**

1-La collecte des déchets tous services **Page 12**

2-La collecte des déchets en porte à porte **Page 13**

3-La collecte du verre **Page 20**

4-Les déchetteries **Page 21**

5-La prévention des déchets **Page 26**

6-La communication **Page 32**

7-Projets et études 2023 **Page 34**

Indicateurs environnementaux **Page 35**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective **Page 35**

Indicateurs financiers **Page 37**

1-Dépenses et recettes **Page 37**

Glossaire **Page 44**

Après deux années consécutives avec un niveau de performance en recul, lié à la crise de la COVID-19 et de la reprise économique, les résultats de 2022 vont dans le sens d'une diminution des tonnages et d'une augmentation des performances

La production d'ordures ménagères (OMR) a diminué en 2022 de 11 kg par habitant (-6.17%). De plus, cette diminution s'accompagne d'une légère augmentation (+0.67%) des performances de la collecte sélective, ceci dans le cadre de l'extension des consignes de tri mais également dans un contexte inflationniste. Par ailleurs, le centre de tri d'Urvillers ayant dû fermer du 8 au 19 Août 2022, il est possible de penser que la collecte sélective ait été impactée

Les apports en déchetterie, quant à eux, sont en baisse de 8.40%.

En parallèle, la collecte des bornes d'apport volontaire pour les flux OMR et collecte sélective, en habitat collectif dense sur LAON, a débuté le 7 juin 2022.

Une importante opération de sensibilisation et de communication en porte à porte a eu lieu.

Il est important, par ailleurs, de pouvoir continuer d'agir en termes de réduction des déchets à la source.

Ces projets répondent à l'objectif d'optimisation permanente du service de collecte.

Par ailleurs, le SIRTOM du Laonnois a poursuivi son action de déploiement des composteurs individuels et partagés. Ainsi, environ 56% des foyers du territoire en sont équipés.

La loi AGEC du 10 février 2020 confirme l'obligation de mettre en place le tri à la source des biodéchets, pour tous, à horizon 2024. Le SIRTOM va donc renforcer son action sur cette thématique qui va dans le sens de la réduction des ordures ménagères résiduelles.

Eric DELHAYE, Président du SIRTOM du LAONNOIS.

Présentation

1-Le territoire desservi par le SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération

3 Communautés de Communes

150 Communes desservies pour 87 746 habitants

Superficie de 1 363 km²

Le Sirtom du Laonnois, créé en 1980, est un établissement public sous la forme d'un syndicat mixte fermé. Des délégués élus dans chaque collectivité se réunissent au sein du Comité Syndical pour examiner et délibérer sur les orientations et les projets du SIRTOM

Le Président : Monsieur Eric DELHAYE

Les Vice-Présidents : Messieurs Claude PHILIPPOT, Hervé GIRARD,
Christophe ANANIE, Benoit BUVRY

Les Membres du Bureau : Mesdames et Messieurs Georges HARANT, Martine BRICOT, Jacqueline BALITOUT, Beatrice LABEL, Philippe DUCAT, Yves BUFFET, Nathalie DEGREMONT, Marie-France LARDE, Jean-Pierre DUFOUR, Philippe PIRE

1.1 Les événements marquants

Finalisation des travaux d'installation des bornes d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et recyclables à

destination des habitats collectifs denses de la ville de Laon.
Début de la collecte le 7 Juin 2022.

Changement de la signalisation sur les déchetteries de Laon et Coucy le Château et remplacement des gardes corps sur Coucy le Château

2-Organisation générale des services et fonctionnement

2.1 Les compétences du syndicat



Le SIRTOM gère en régie la prévention des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte de l'habitat collectif dense ainsi que celle du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des 11 déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs.

Le SIRTOM est engagé depuis de nombreuses années dans la prévention des déchets. Ainsi, plusieurs programmes se sont succédé tels que le Programme de Prévention des Déchets (2010-2015) et le Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (2016-2019). Depuis 2020, le SIRTOM du Laonnois est engagé dans la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ce dernier a pour but de coordonner le nouveau plan d'actions pour la réduction des déchets sur le territoire. Par ailleurs, le SIRTOM a choisi très tôt d'adhérer aux éco-organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement.

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne. Valor'Aisne a également repris le traitement des déchets de déchetteries dit « bas de quai » depuis le 1^{er} Janvier 2017.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe ou redevance d'enlèvement d'ordures ménagères).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte et en apport volontaire ⇒ 29 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux ripeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 393 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 14 agents

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, veillent au tri et assurent l'entretien des sites. Deux chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 3 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 2 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux.
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Pré collecte - Maintenance des bacs – Composteurs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Prévention des déchets, Communication et assistance technique ⇒ 3 agents

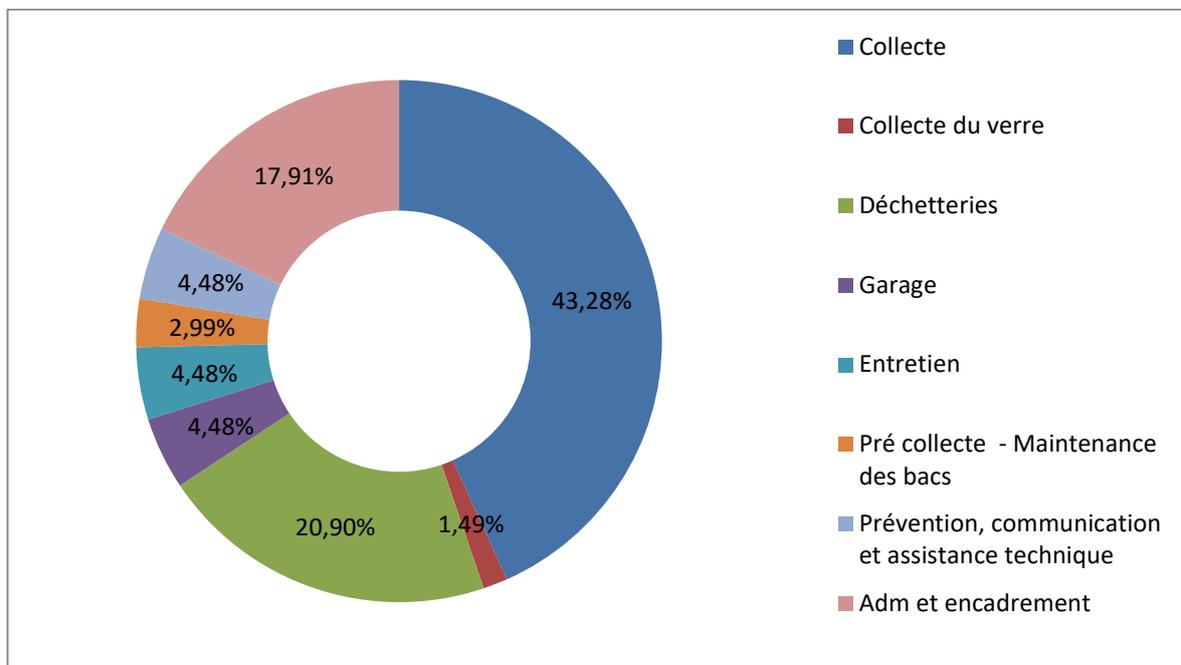
Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur la prévention et le tri. Ils assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins.

Un agent en charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Administration et encadrement ⇒ 12 agents dont 6 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'accueil, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité.

TOTAL ⇒ 67 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte et en apport volontaire

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte sauf pour l'habitat collectif dense de la ville de Laon où des bornes d'apport volontaire ont été installées, à raison de 89 bornes pour la collecte sélective et 117 bornes pour l'OMR, lesquelles sont réparties sur 43 points d'apport.

↳ Le verre est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 149 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite.

↳ La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres dans la limite de 680 Litres OMR par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte.

↳ La collecte est assurée pour les campings du territoire.

2.3.2 Les fréquences et secteurs de collecte

Secteurs	OMR	Emballages-Papiers	Déchets verts (1)
	 <i>Les déchets ultimes</i>		
Rural	C1	C0.5	C 0.5 sauf CCCP
Laon	C1	C0.5	C 0.5
Cité médiévale de Laon	C4 en OMR, pas de déchets verts	C1	-
Plusieurs rues étroites de Laon	C1 en OMR	C0.5	
Habitat collectif	C1 ou avec vidage en fonction du taux de remplissage pour le PAV du collectif dense secteurs Champagne, Moulin-roux, Montreuil et Ile de France de Laon	Vidage en fonction du taux de remplissage pour le PAV du collectif dense secteurs Champagne, Moulin-roux, Montreuil et Ile de France de Laon C0.5 sur les autres communes	-

C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours / C1 : collecté une fois par semaine / C2 : collecté deux fois par semaine
C4 : collecté quatre fois par semaine / Collecte des déchets verts du 1 avril au 30 Novembre

PERIODE	NOMBRE DE TOURNEES TOUS FLUX	
	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Janvier à Mars	54	55
Avril à Novembre	68	69
Décembre	54	55

La collecte des bornes d'apports volontaire a débuté le 7 Juin 2022, nous avons réalisé 60 collectes pour le flux OMR et 30 collectes pour le flux emballages/papiers.

2.3.3 Bénéficiaires du service desservis en porte à porte n'étant pas des ménages

	Nombre
Associations	148
Administrations	809
Commerçants, artisans et Entreprises	1896
TOTAL	2853

2.4 La fourniture de bacs de collecte / Sacs de collecte sélective / composteurs

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé.

Le service assure également les petites réparations telles que les changements de couvercle, roues... La fourniture de sacs de collecte sélective a lieu pour la Cité Médiévale de Laon et quelques rues étroites de notre territoire.

L'ensemble des prestations est gratuit

Le SIRTOM dote également gratuitement un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer (Dotation de deux composteurs sur la CCCP qui ne bénéficie pas de la collecte des déchets verts). Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose soit la mise en place de composteurs collectifs soit la dotation d'un lombricomposteur.

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 4 personnes	Foyers de 5 à 6 personnes	Foyers de plus de 6 personnes
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères	120 Litres	120 Litres	180 Litres	240 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron pour les déchets verts (1)	140 Litres			
Rouleaux de sacs pour monoflux	50 litres – réservés à certains types habitats			

(1) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCPC pour l'ex CC Vallons d'Anizy

2.5 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 149 communes et dans notre réseau de déchetteries.

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.

Le nombre de bornes aériennes sur notre territoire est de 393.

2.6 Les horaires d'ouverture des déchetteries

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Coucy Le Château Novembre à Mars	13H30/17H	FERME	9H/12H 13H30 17H	13H30 17H	9H/12H 13H30 17H	9H/12H 13H/ 17H	9H/12H
Coucy Le Château Avril à Octobre	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	14H/18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H
Crépy	9H/12H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H-12H

2.7 Les flux acceptés en déchetterie :

Les encombrants, le plâtre, le polystyrène, les DEA, le bois, les gravats, les déchets verts, la ferraille, les DEEE, le carton, le papier, les huiles alimentaires, les batteries, les huiles minérales, les piles, les pneus, les DDS, les textiles, le verre, les DASRI, les lampes, l'amiante (sur rendez-vous uniquement).

2-8 Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets

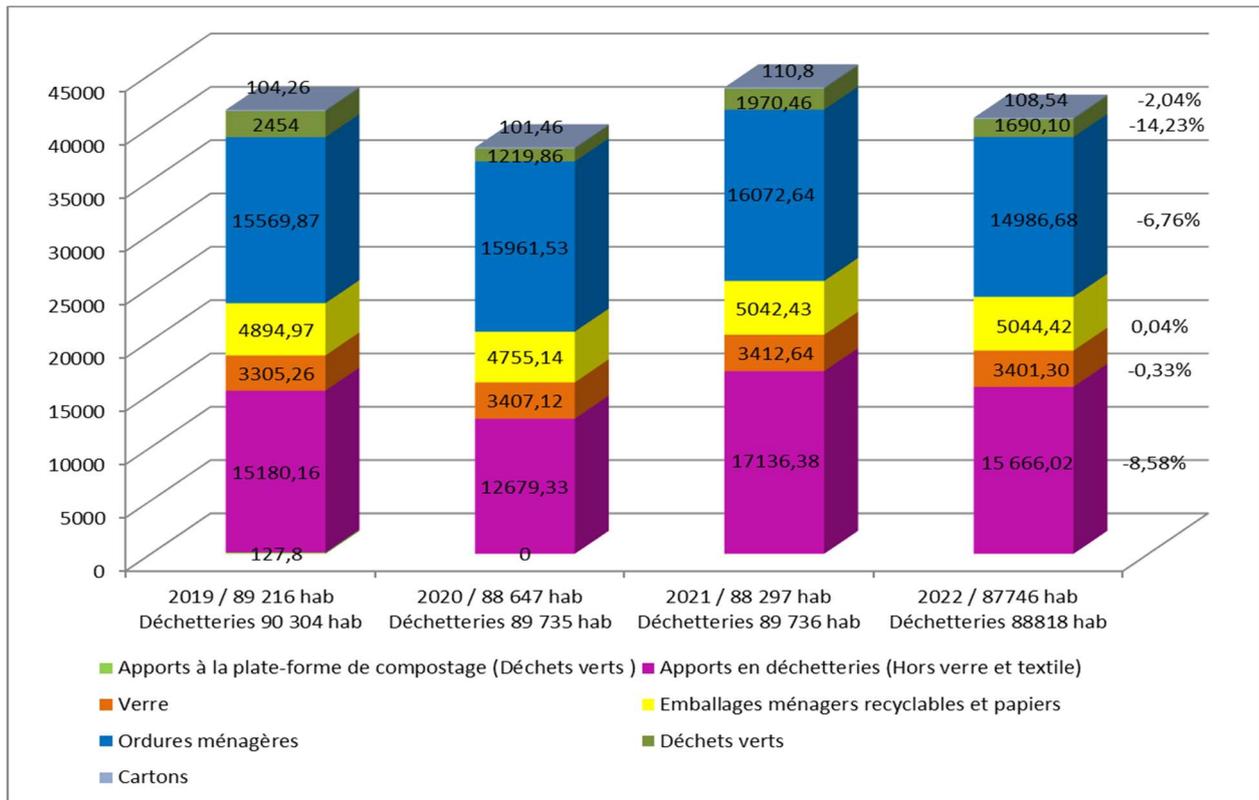


Via Valor'Aisne	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement / incinération énergétique	Eco centre Valor'Aisne / Ecovalor Saint Saulve, SMIAA Maubeuge, SMITON Monthyon
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclage	Norske, SUEZ, Lucart, Saica
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclage	OI-Manufacturing
	Déchets verts du 1 ^{er} Avril au 30 Novembre	SIRTOM	Compostage	Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries Traitement	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	GURDEBEKE via Valor'Aisne
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclage	Divers
	Gravats	SIRTOM	Tri et recyclage	Divers
Déchetteries REP Responsabilité élargie du producteur	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système

INDICATEURS TECHNIQUES

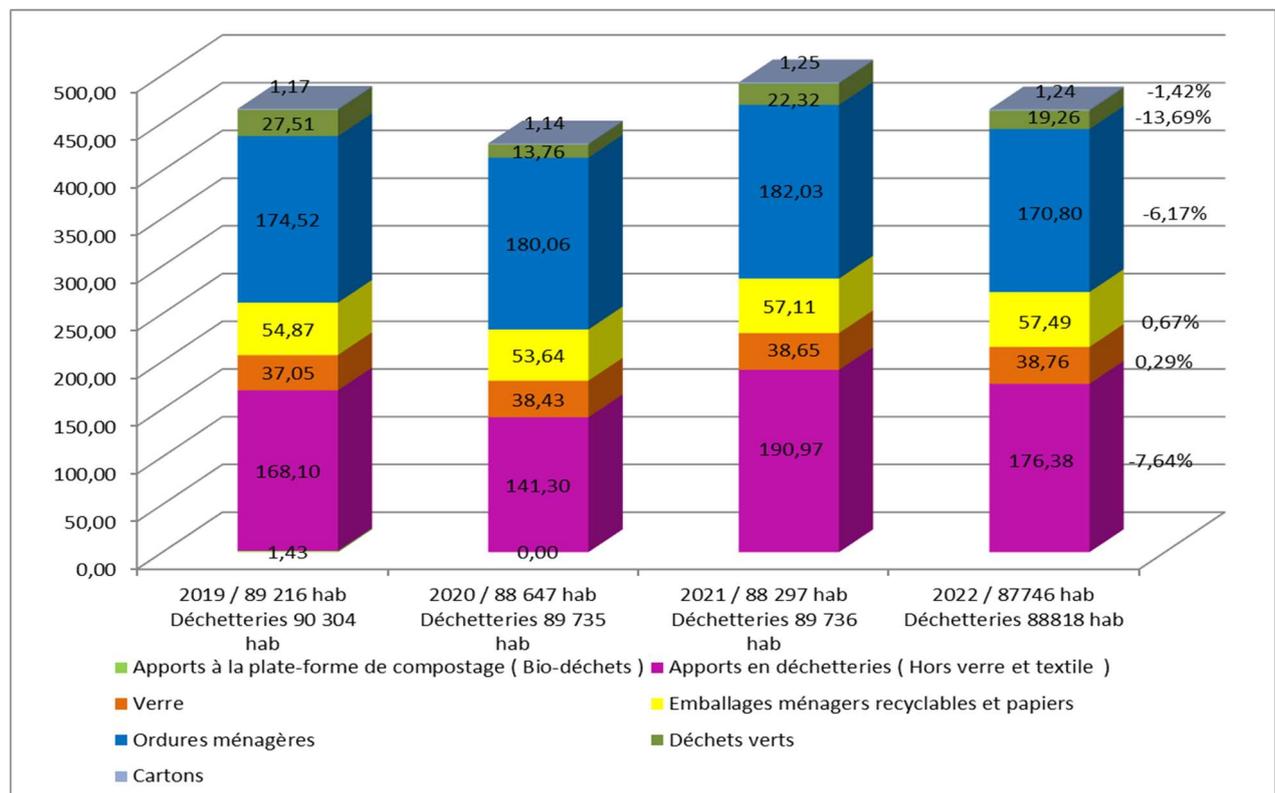
1-La collecte des déchets tous services

1.1 Evolution de flux entrant en tonnes



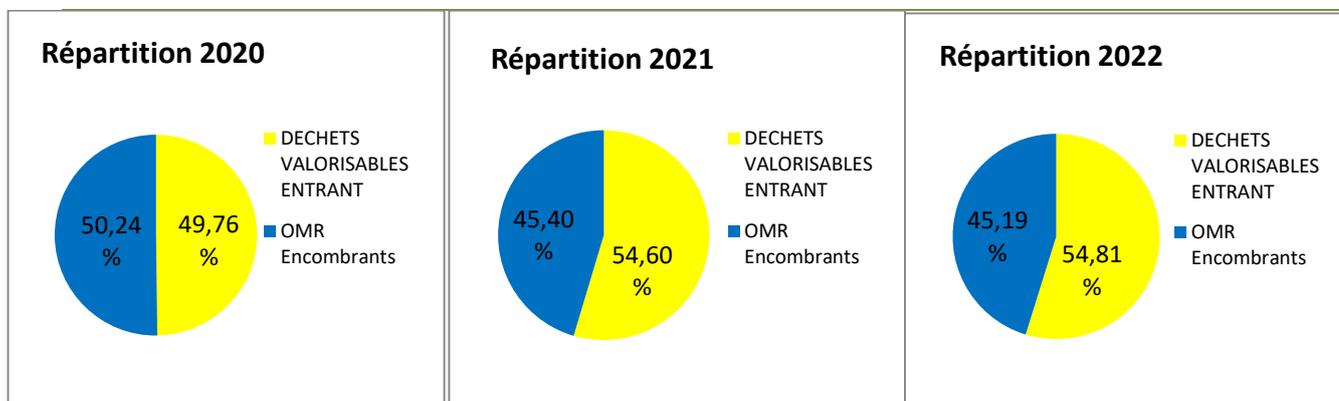
Les déchets assimilés sont collectés en même temps que la collecte des déchets ménagers pour des raisons d'optimisation

1.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



1.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2020	2021	2022
Déchets valorisables entrant	19 009.32	23 935.19	22 468.84
OMR et encombrants	19 193.07	19 904.66	18 525.49
TOTAL	38 202.39	43 839.85	40 994.33



2-La collecte des déchets en porte à porte

2.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2021	Rural	Urbain	2022	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	7 123.69	5 318.15	1 805.54	6 843.06	5 166.60	1 676.46
OMR	16 072.64	10 597.37	5 475.27	14 986.68	9 824.94	5 161.74
TOTAL	23 196.33	15 915.52	7 280.81	21 829.74	14 991.54	6 838.20
En pourcentage	2021	Rural	Urbain	2021	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	30.71%	33.41%	24.80%	31.75%	34.46%	24.52%
OMR	69.29%	66.59%	75.20%	68.65%	65.54%	%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2.2 Répartition par Communauté de Communes et Communauté d'Agglomération

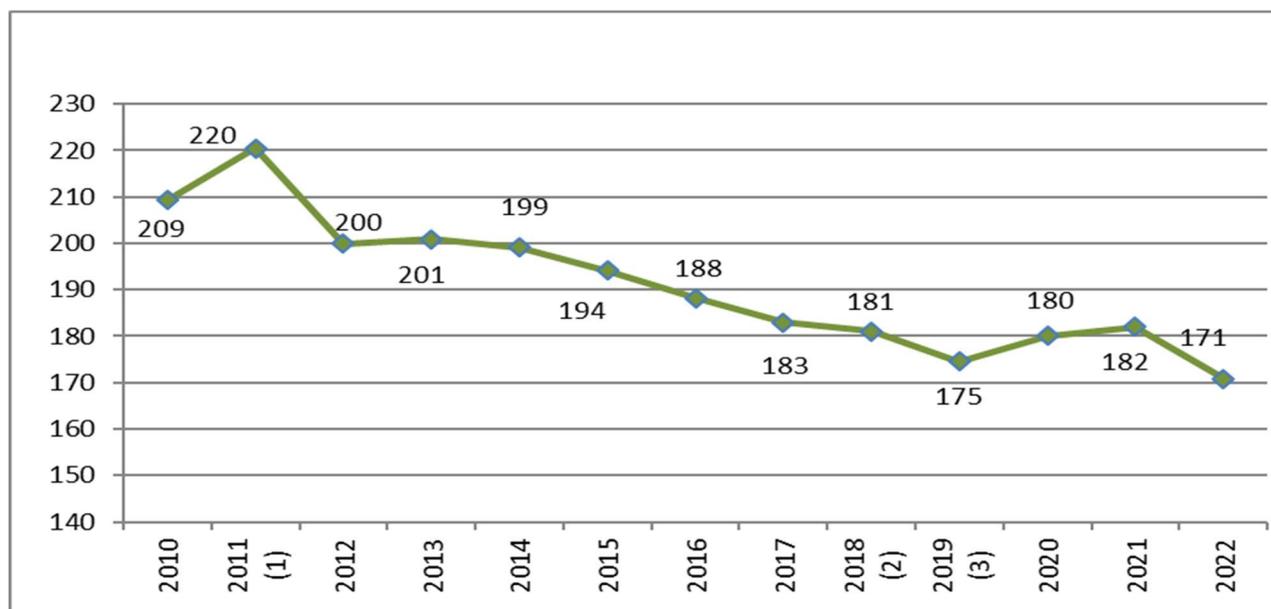
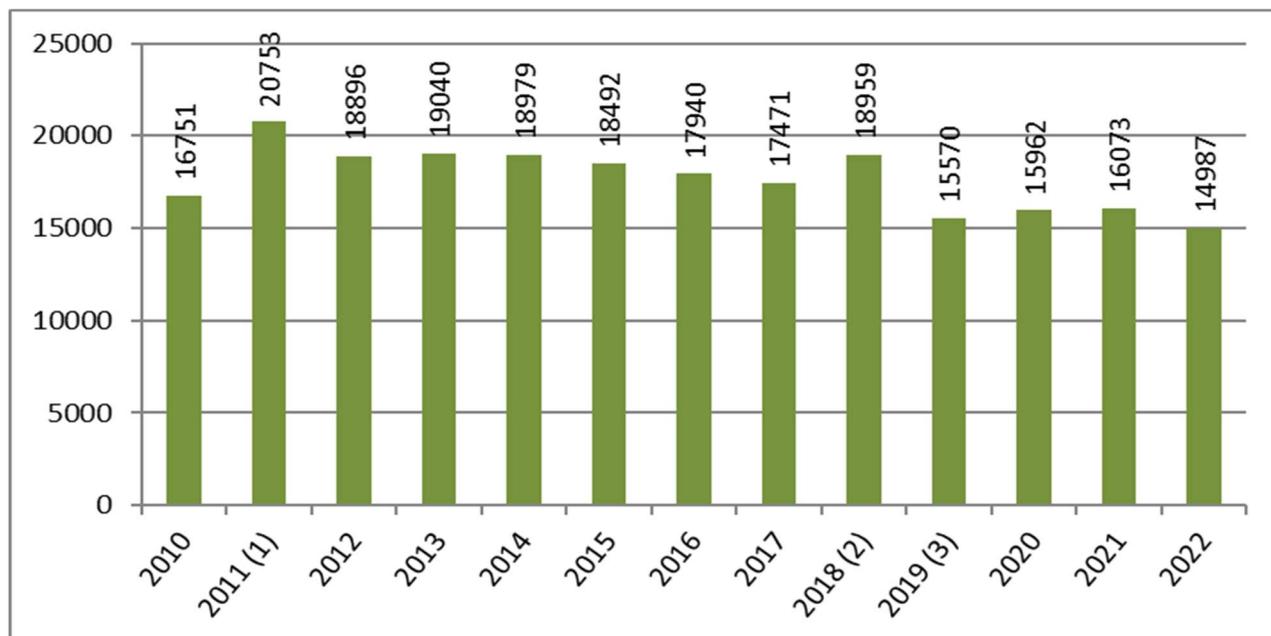
2020 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8592.08	2173.55 (2)	769.90
CCCD	912.18	285.04	111.49
CCPC	2943.67	976.60	338.47
CCCP	3522.60	1319.95 (1)	-
2021 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8537,89	2344,74 (2)	1269,67
CCCD	905,94	276	164,93
CCPC	3001,26	1076,88	535,86
CCCP	3627,55	1344,81 (1)	-
2022 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	7 858.34	2 404.65	1 082.36
CCCD	854.01	278.50	137.20
CCPC	2 827.55	1 052.32	470.24
CCCP	3 445.30	1 313.01	-
2020 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	195.53	50.71 (2)	17.52
CCCD	163.85	51.20	20.03
CCPC	165.29	55.00	19.06
CCCP	164.74	58.77 (1)	-
2021 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	195,39	55,01 (2)	29,06
CCCD	163,00	49,66	29,67
CCPC	170,10	61,03	30,37
CCCP	169,92	59,98 (1)	-
2022 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	183.16	56.05	25.23
CCCD	153.10	49.93	24.61
CCPC	161.47	60.09	26.85
CCCP	161.50	61.55	-

(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

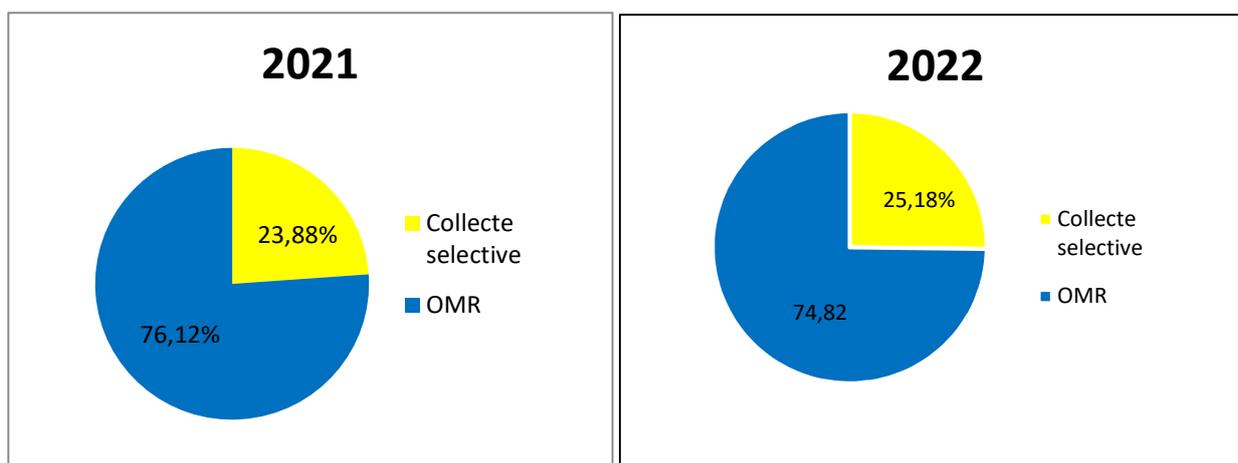


2.3 Evolution de la production des ordures ménagères résiduelles en tonnes et en kg/an/hab



- (1) En 2011 intégration des résultats de la CCVO
- (2) En 2018 intégration de l'ex CC Val de l'Ailette
- (3) Fin de la convention Ex CCVO au 1^{er} Janvier 2019

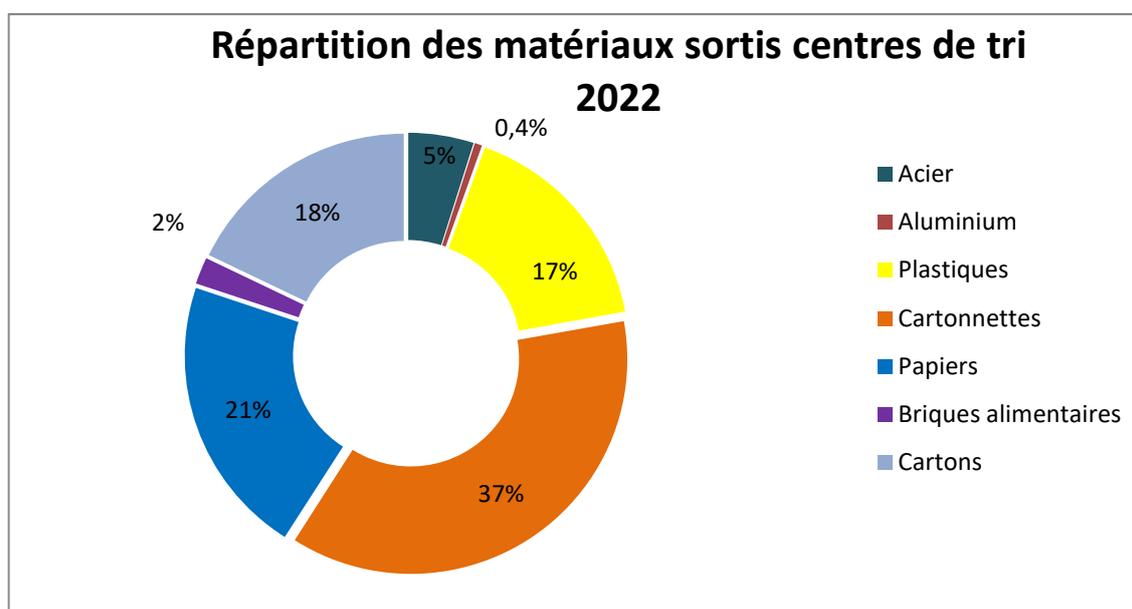
2.4 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation



2.5 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année/ recettes	Tonnages	% Evolution
Acier	2021 / 40 712.58€	236.23	-27%
	2022 / 31 042.28€	173.485	
Aluminium	2021 / 26 436.44€	31.91	-38%
	2022 / 16 696.28€	19.825	
Plastiques	2021 / 139 129.77€	487.43	55%
	2022 / 290 124.91€	749.801	
Cartonnettes	2021 / 144 446.05€	886.73	47%
	2022 / 185 864.84€	1 306.877	
JMR	2021 / 75 780.48€	891.26	-16%
	2022 / 150 024.15€	747.65	
Briques alimentaires	2021 / 520.35€	56.06	28%
	2022 / 863.90€	71.907	
Cartons	2021 / 62 382.57€	325.46	94%
	2022 / 98 774.90€	632.529	

TOTAL 2022 : 3 544.42 tonnes / TOTAL 2021 : 2 915.05 tonnes



2.6 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Des erreurs de tri sont assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs/sacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles.

Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

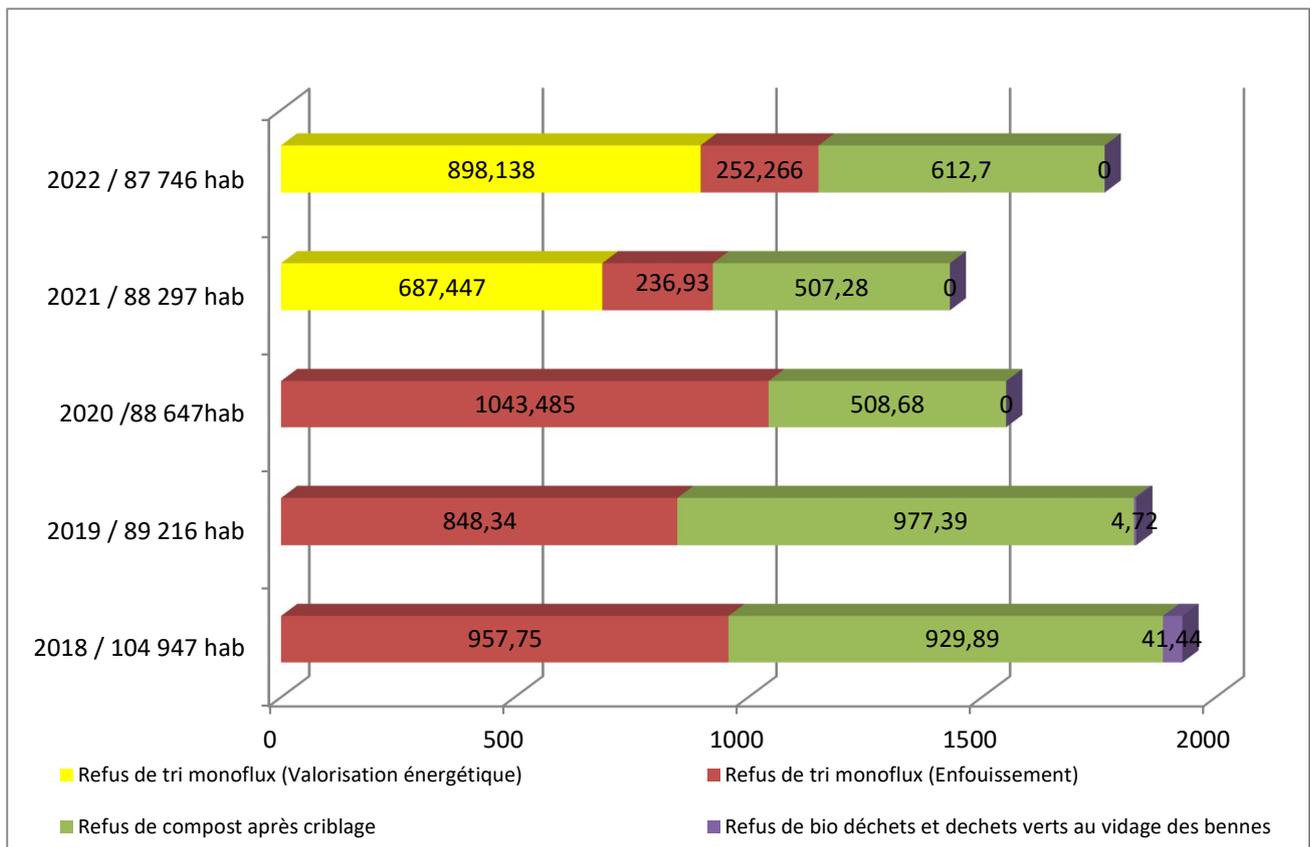
2.6.1 Bilan des caractérisations en kg sur les valorisables entrant

2021	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC 01/01/2021 au 31/08/2021	528.12	86.18	16.32 %
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy 01/01/2021 au 31/08/2021	297.48	50.16	16.86 %
Ensemble du territoire ECT (1) 01/09/2021 au 31/12/21	543.01	83.78	15.43 %
TOTAL	1 368.61	220.12	16.08 %

2022	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux	771.79	124.26	16.10 %
TOTAL	771.79	124.26	16.10 %

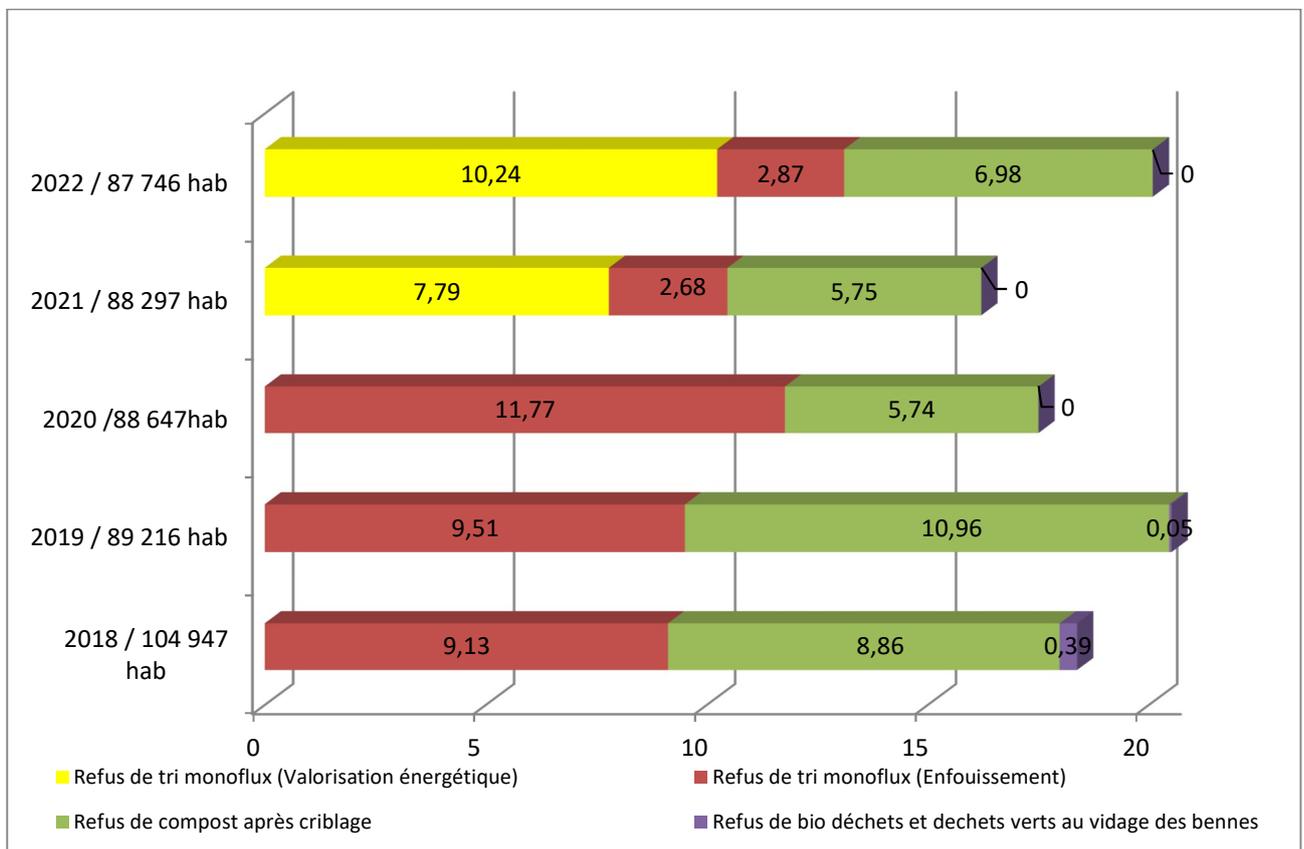
(1) Extension des consignes de tri

2.6.2 Evolution des refus de 2018 à 2022 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

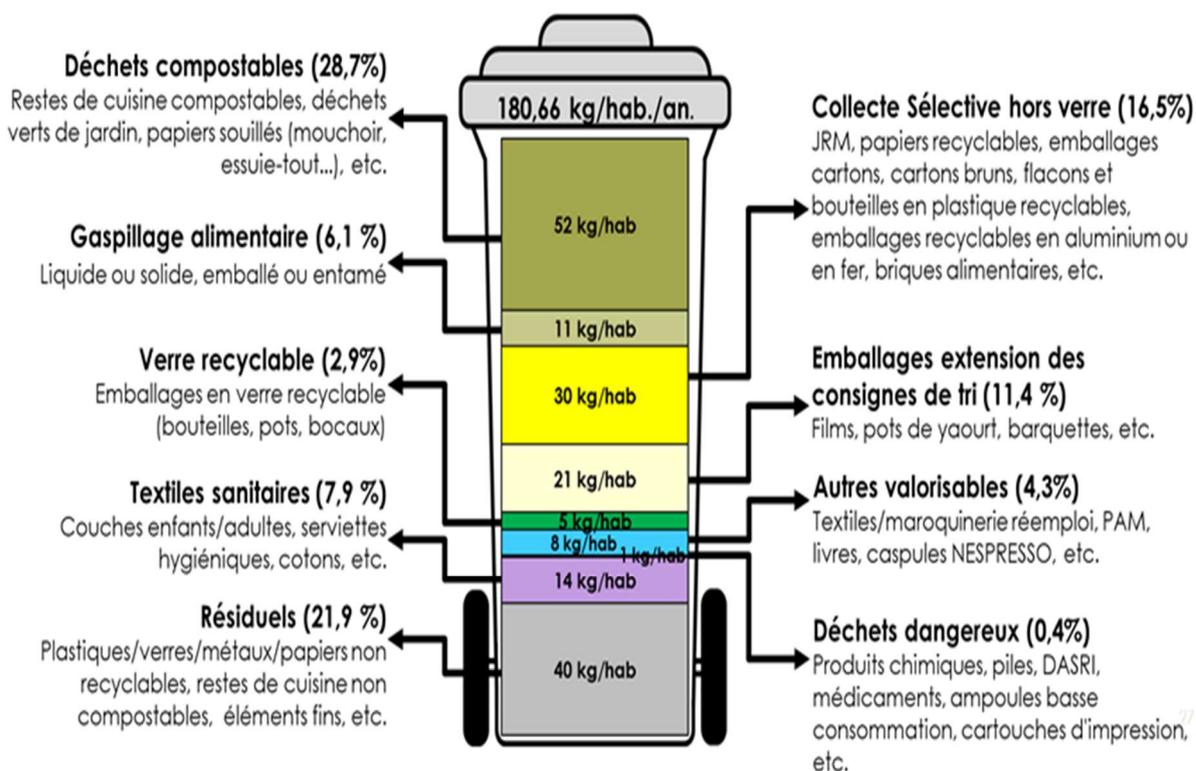
2.6.3 Evolution des refus de 2018 à 2022 en kg/an/hab



2.6.4 Evolution des refus de tri en sortie centre de tri

	Unité	Entrants 2021	Refus 2021	% 2021	Entrants 2022	Refus 2022	% 2022
Collecte sélective	En tonnes	5 042.43	924.377	18.33%	5 044.42	898.14	17.80%
	En kg/an/hab	57.11	10.47		57.49	10.24	

2.7 Composition des déchets collectés dans le flux OMR



Calcul établi d'après caractérisations SIRTOM 2016 et Valor'Aisne 2019

2.8 La maintenance des bacs / ou des sacs

Etat du Parc / Type de bacs	Nombres de bacs 2021	Litrage 2021	Nombres de bacs 2022	Litrage 2022	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	31 645	5 039 830	26 608	4 292 045	-14.87%
Bac à couvercle jaune	46 984	9 588 180	57 544	9 080 735	-5.29%
Bac à couvercle marron « déchets verts	19 326	2 712 940	19 409	2 724 640	0.43%
TOTAL	97 955	17 340 950	103 561	16 097 420	-7.17%

Cette diminution s'explique notamment par la mise en place des bornes d'apport volontaire.

2279 livraisons de bacs ont eu lieu en 2021 contre 2 376 en 2021 auxquelles s'ajoutent 14 réparations effectuées à domicile contre 50 en 2021. 1 859 rouleaux de sacs ont également été distribués sur l'ensemble du territoire (2 538 en 2021).

Le service maintenance des bacs a parcouru 36 7895 kms (31865kms en 2021) et a réalisé 1869 heures (1805 heures en 2021) soit environ 267 jours équivalent temps plein (249 jours en 2021).

3-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2022 est de 38.76 kg/hab/an soit une hausse de 0.56% par rapport à 2021.

La vente du verre a permis de dégager une recette de

94 597.79 € TTC pour l'année 2022 contre 7662.48 € TTC pour l'année 2021.

Prix de reprise /tonne	T1	T2	T3	T4
2021	18.72€	18.72€	24.35€	27.78€
2022	27.47€	27.91€	27.70€	28.30€

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 32 kg/hab/an. (Source ADEME 2019)

Le ratio pour le département de l'Aisne est de 38kg/an/hab. (Source ADEME 2019)

En 2022, le SIRTOM a versé à la Ligue contre le cancer une subvention de 2 838€ (2 285 € en 2021).

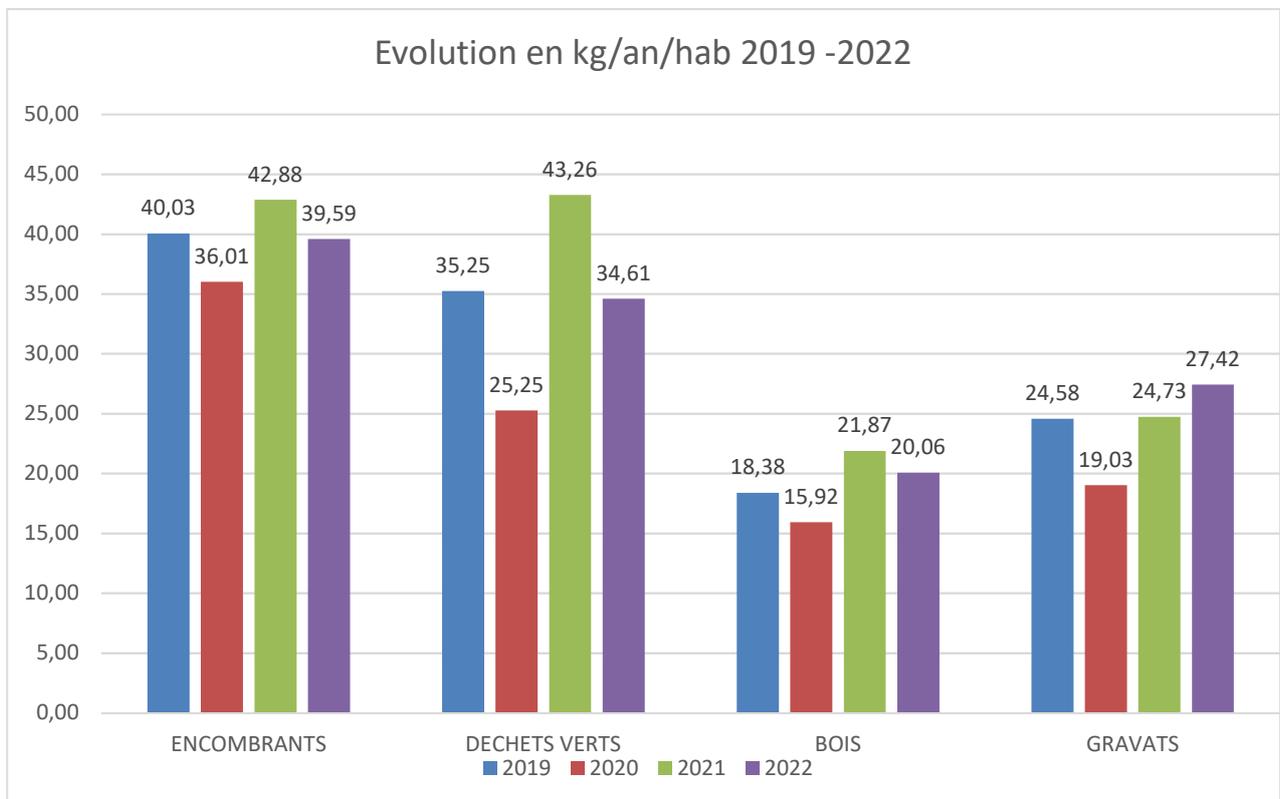
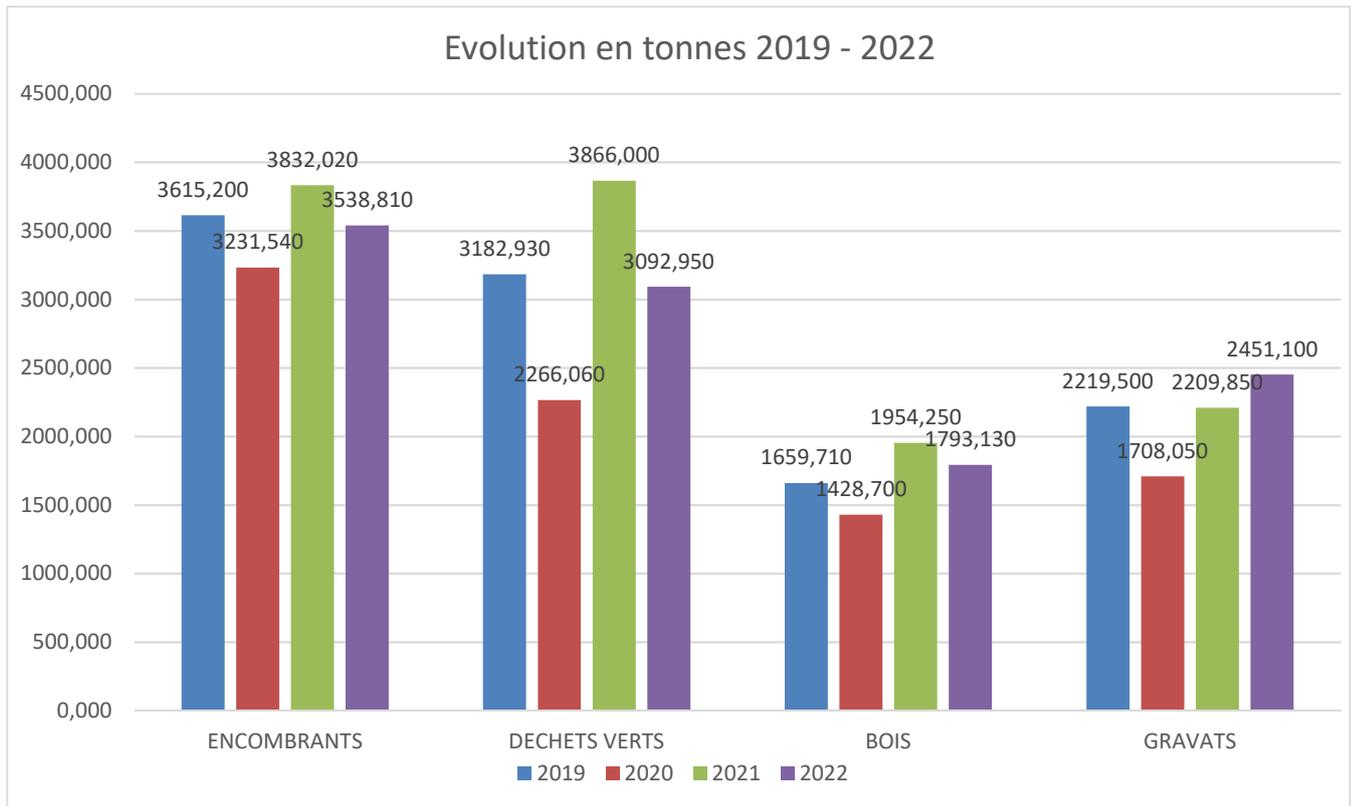
4-Les Déchetterie

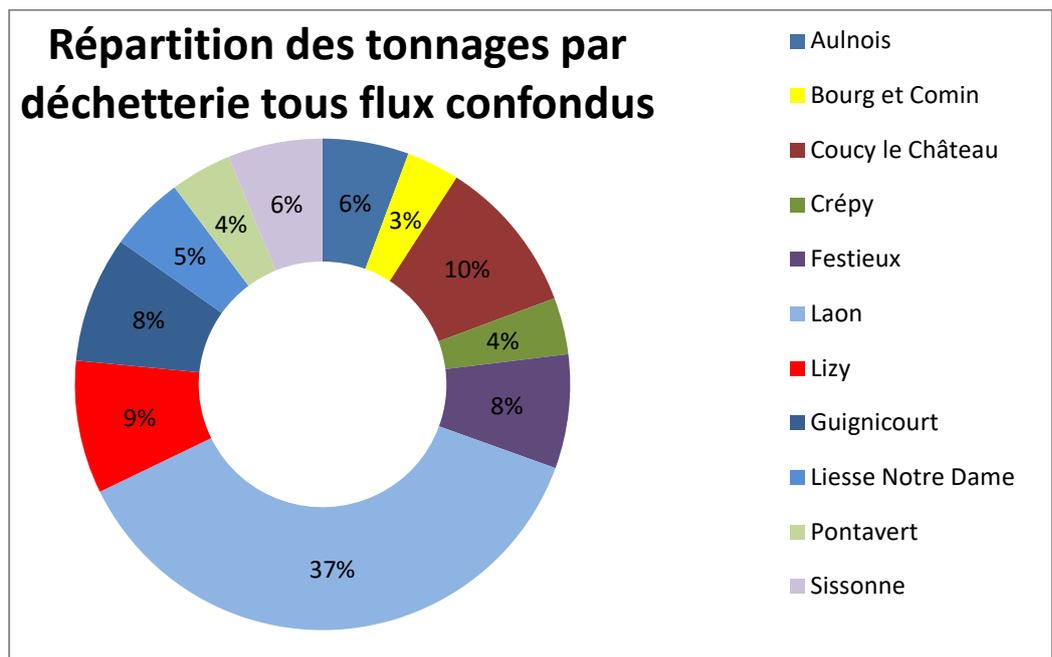
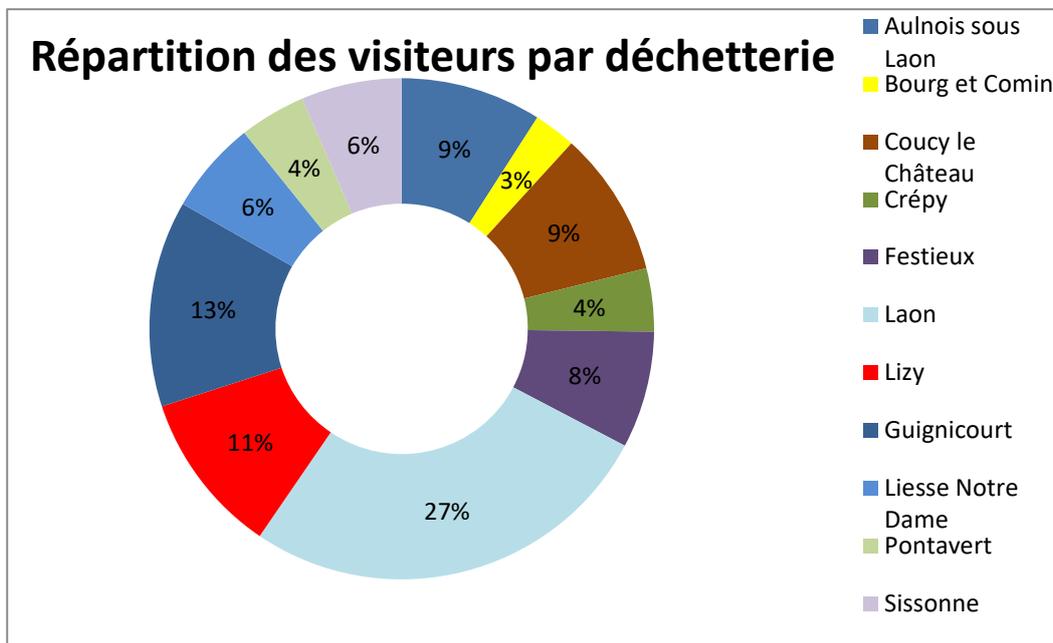
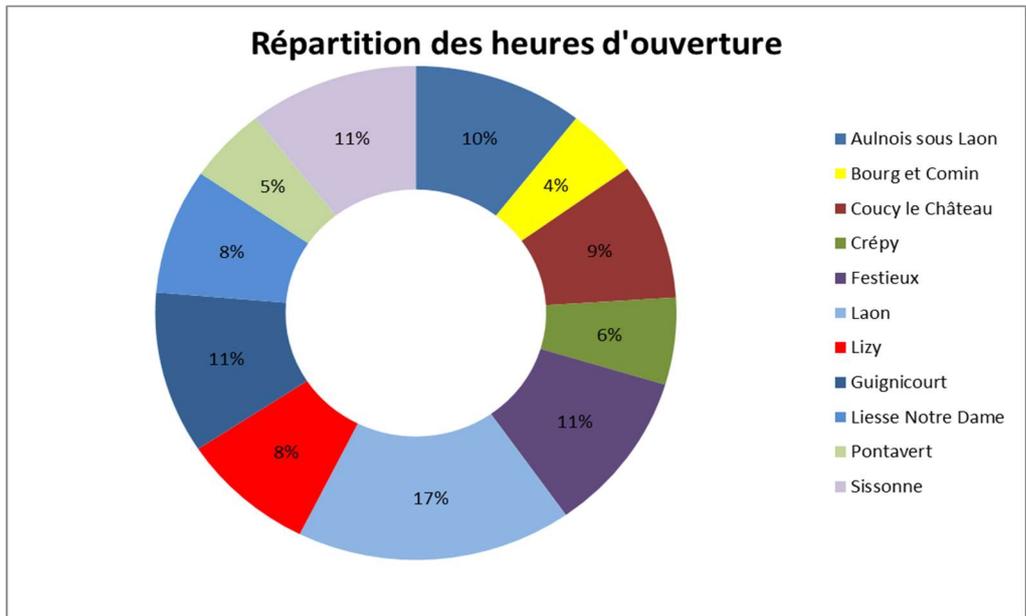
4.1 Tonnages et niveau de fréquentation

Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouverture	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	892.40	14 734	61	1 771	0.50	8.32
 Bourg et Comin	553.53	4 425	125	759	0.73	5.83
 Coucy le Château	1 619.84	15 300	106	1 499	1.08	10.21
 Crépy	590.33	6 666	89	955	0.62	6.98
 Festieux	1 192.25	12 319	97	1 771	0.67	6.96
 Laon	5 910.65	43 726	135	2 874	2.06	15.21
 Lizy	1 390.71	17 105	81	1 407	0.99	12.16
 Guignicourt	1 316.26	21 769	60	1 779	0.74	12.24
 Liesse	784.85	9 773	80	1 379	0.57	7.09
 Pontavert	637.63	6 962	92	824	0.77	8.45
 Sissonne	982.82	10 525	93	1 771	0.55	5.94
TOTAL 2022	15 871.27	163 304	97	16 789	0.95	9.73
TOTAL 2021	17 327.50	181 368	99	16 789	1.03	10.80
EVOLUTION 2022/2021	-1 456.23	-18 064	-2	0	-0.08	-1.07

Type	Tonnage 2021	Tonnage 2022	Evolution 2022-2021	Kg/hab 2021	Kg/hab 2022
Encombrants	3 932.000	3 538.810	-7.65%	42.88	39.84
Plâtres	523.220	447.400	-14.49%	5.85	5.04
Polystyrène	23.76	22.800	-4.04%	0.27	0.26
Mobilier DEA	2 099.450	2 033.970	-3.12%	23.49	22.90
Bois	1 954.250	1 793.130	-8.24%	21.87	20.19
Gravats	2 209.85	2 451.100	10.92%	24.73	27.60
Déchets verts	3 866.000	3 092.950	-20.00%	43.26	34.82
Ferrailles	857.400	713.780	-16.72%	9.59	8.04
Lampes	2.418	3.228	33.50%	0.03	0.04
DEEE	897.279	769.045	-14.29%	10.04	8.66
Cartons	429.880	426.850	0.70%	4.81	4.81
Papiers	178.860	130.740	-26.90%	2.00	1.47
Huiles minérales	39.060	35.080	-10.19%	0.44	0.39
Batteries	11.475	8.439	-26.46%	0.13	0.10
Huiles alimentaires	4.448	0.820	-81.73%	0.05	0.01
Piles	5.665	4.816	-14.99%	0.06	0.05
Pneus	49.558	53.300	7.55%	0.55	0.60
DDS hors REP	45.457	39.032	-14.13%	0.51	0.44
DDS REP	99.198	94.514	-4.72%	1.11	1.06
<i>Sous total DDS</i>	<i>144.655</i>	<i>136.546</i>	<i>-7.68%</i>	<i>1.62</i>	<i>1.50</i>
DIB	0.000	0.000	0.000	0.00	0.00
DASRI	0.267	0.295	10.49%	0.003	0.003
Amiante	7.189	5.920	-17.65%	0.080	0.07
Sous total	17 136.38	15 666.018	-8.58%	191.73	176.38
Textile	94.498	97.271	2.93%	1.06	1.10
Verre	96.620	107.982	11.76%	1.08	1.22
TOTAL	17 327.50	15 871.271	-8.40%	193.87	178.69
Taux de valorisation	77.88%	77.70%			

Il y a eu 285 demandes de dérogation en 2022, 326 en 2021, 106 en 2020 et 13 en 2019.







ENCOMBRANTS

22%



BOIS

11%



DÉBLAIS / GRAVATS

15%



DÉCHETS VERTS

19%

4.3 L'accès des professionnels en déchetteries



	2021	2022
Nombre de cartes prépayées	209	260
Recettes	40 404	41 750
Nombre de professionnels concerné	103	96

L'accès des professionnels est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnois. A noter que les papiers, les DEA, le verre, le carton, le textile et la ferraille sont acceptés gratuitement.

4.4-La collecte des professionnels

Le SIRTOM du Laonnois collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1100L par semaine avec 680L maximum d'OMR. La collecte s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant plus de 1100 L de déchets par semaine, le SIRTOM propose une prestation de service. Les tarifs sont révisés annuellement.

BILAN 2022 : 27 conventions payantes ont été exécutées pour une recette totale de 63 925.07 € contre 19 conventions pour 45 017.08 € en 2021.

5-La prévention des déchets

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention correspond à toute action amont (au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à faciliter la gestion ultérieure des déchets, notamment par la réduction des quantités de déchets produites et/ou de leur nocivité ou par l'amélioration du caractère valorisable.

La prévention des déchets consiste à :

- Éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlerons alors de prévention quantitative.
- Limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retiendrons alors la notion de prévention qualitative, au sens où il s'agira d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

La prévention est un enjeu important. De 2012 à 2015, le SIRTOM possédait un Programme Local de Prévention (PLP), les actions engagées ont été poursuivies dans un nouveau programme : « Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage » (TZDZG). Le PLP était orienté principalement vers les particuliers et les objectifs concernaient la réduction des Ordures Ménagères et Assimilées, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés (hors déchets verts) et les déchets en apport volontaire (le verre, le papier). Le programme TZDZG était plus large. Il contenait également des objectifs visant les professionnels. Le PLPDMA, qui fait suite, est en cours d'élaboration.

Les éléments, ci-dessous, concernent les Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les usagers et ceux issus des activités économiques, gérés par la collectivité. Ils ciblent donc l'ensemble des déchets collectés mais également ceux apportés au sein des 11 déchetteries du SIRTOM du Laonnais.

5.1 – Les indicateurs de la prévention

Etat initial 2010	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022
DMA (hors gravats) : 489,21 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 443 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 430,89 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 471,48 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 436,52 kg/hab./an
Valorisation Emballages/Papiers : 21,79%	Valorisation Emballages/Papiers : 23,92 %	Valorisation Emballages/Papiers : 22,99 %	Valorisation Emballages/Papiers : 23,88 %	Valorisation Emballages/Papiers : 25,18 %

Indicateurs financiers

	Budget annuel	Dépenses:	180 737,45 €
	Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Variation par rapport à l'année précédente	0,43%

Indicateurs techniques

	Variation des flux non valorisables		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2021
	On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et économiques du moment. Ceux-ci seront enfouis.	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	170,8	-19,59%	182,03
	Encombrants	39,84	-21,81%	42,88	

	Variation des flux valorisables		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2021
	Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie.	Verre	38,76	3,17%	38,69
	Emballages et papiers	57,49	-2,86%	57,11	
	Déchets verts	19,26		29,41	
	Déchetterie (hors encombrant, textile et verre)	136,54	-4,83%	147,15	

	Niveau de valorisation		%	point de différence depuis 2015	Chiffres 2022
	Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)	Taux de valorisation	54,81%	+2,75 points	54,37%
	Taux d'enfouissement	45,19%	-2,75 points	46,63%	

	Zoom sur la valorisation des biodéchets		Taux (%)	Evolution depuis 2016	Chiffres 2021
	Les déchets biodégradables ou biodéchets appartiennent à une catégorie de déchets d'origine végétale ou animale en général, qui se décomposent grâce à d'autres organismes vivants. L'objectif est de réduire au maximum les biodéchets de nos poubelles.	Habitations individuelles équipées par un composteur du SIRTOM	55,90%	+15,8 points	54,00%

Indicateurs de performance

	Niveau de performance		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2021
	Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.	Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	266,61	-24,87%	279,04
	Déchets Ménagères et Assimilés (DMA) hors gravats	439,25	-10,21%	471,56	
	Déchets Ménagères et Assimilés (DMA) avec gravats	464,28	-15,48%	496,5	

	Evolution des refus de tri du centre de tri		Tonnes	Kg/hab/an	Chiffres 2021
	Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.	Poids des refus	898,14	10,24	10,47
	Pourcentage de refus	17,80%		18,33%	
	Pourcentage de refus des caractérisations	16,10%		16,08%	

Prévention et gestion des déchets

	Performance des outils de communication	Evolution 2021 - 2022		
		Nombre		
	La communication est essentielle pour transmettre les bonnes pratiques mais également les changements réglementaires ou organisationnels dans la collecte des déchets et dans les déchetteries. Elle nous permet également d'informer sur les actions de sensibilisation.	Nombre d'utilisateurs de notre page internet	Non disponible	
	Nombres de pages vues	Non disponible		
	Nombre d'articles publiés	14	-6,7%	
	Publication vidéo (page you tube)	0		
	Nombre de personnes abonnées à notre page facebook	3404	15,9%	
	Nombre de publication facebook	43	19,4%	

	Sensibilisation des acteurs secteur Grand Public	Evolution 2021 - 2022		
		Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactées	
	Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.	Population (brocante, fêtes locales)	6	408
	Associations	6	65	
	Habitats collectifs (porte à porte et employés des bailleurs)	1	4108	

	Sensibilisation des acteurs secteur Scolaire	Evolution 2021 - 2022		
		Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactées	
	Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.	Petite enfance	51	403
	Elémentaire			
	Secondaire	4	27	
	Etudiants	0	0	

	Sensibilisation des acteurs secteur Professionnel	Evolution 2021 - 2022		
		Nbr d'événement organisé	Nombre de personnes impactées	
	Non concernés par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, Les actions envers les professionnels sont une part importante de ce nouveau projet	Commerce	23	46
	Bâtiment	0	0	
	Service	0	0	
	Agriculteur	0	0	
	Restauration	3	8	
	Tourisme (hôtel, camping ...)	1	1	

Gouvernance participative

	Satisfaction de la population	Evolution 2021 - 2022		
		Nombre		
	Dans une recherche d'amélioration continue du tri des déchets collectés par le SIRTOM, les agents de collecte effectuent des refus. Par la suite, un agent de communication se rend sur place afin d'expliquer à l'usager la raison du refus et les bonnes pratiques à mettre en place.	Réclamations (téléphonique)	322	-6,94%
	Remontées d'information de non conformités du tri	5042	-20,23%	
	Remontées traitées	2253	-9,48%	

5.2 Les actions de prévention

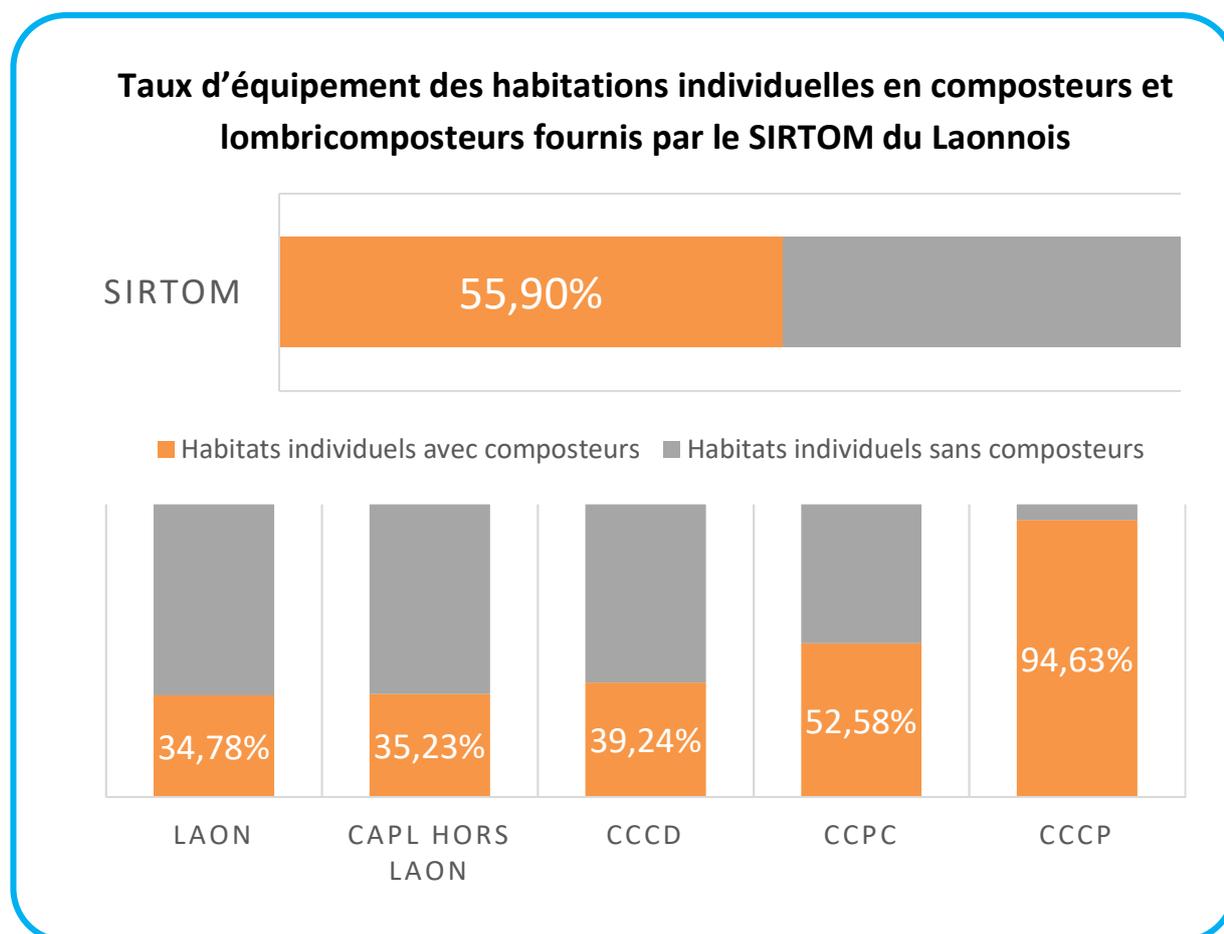
Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose la mise en place de composteurs partagés voire la dotation d'un lombricomposteur. Deux composteurs sont mis à disposition pour les foyers de la CCCP qui ne bénéficient pas de collecte de déchets verts en porte à porte.



Bilan 2022 : 538 composteurs supplémentaires et 4 lombricomposteurs ont été livrés.

A ce jour, 15 861 composteurs ont été distribués et 82 foyers disposent d'un lombricomposteur.



Le SIRTOM installe des composteurs à usage collectif en pied d'immeuble ou en cœur de village afin de multiplier les solutions de valorisation des déchets compostables.

Bilan 2022 : Aucun nouveau site installé.

Au total, 20 sites sont en place sur l'ensemble du territoire.

Accompagnement des éco-manifestations



Mise à disposition d'équipements (éco-gobelets, bacs, sacs, potence, cendriers sur pied, affichage) pour les manifestations des acteurs du territoire ou participation financière du SIRTOM pour l'achat d'Eco gobelets.



Bilan 2022 : 50 manifestations, 175 bacs, 230 potences et 4 850 gobelets prêtés.

Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables, bilan 2022 : 2 familles ont testé les couches lavables grâce au dispositif de prêt gratuit.



Au total, 7 aides financières ont été octroyées suite à l'acquisition de couches lavables par des particuliers.

L'équipe de la Maternité de Laon est un précieux soutien à la promotion de l'utilisation des changes lavables lors des ateliers pendant les cours de préparation à l'accouchement.

Les assistant(e)s maternel(le)s et familiales sont également intégré(e)s au double dispositif (test et aide financière) afin d'encourager ce changement de comportement.

Le SIRTOM accompagne également les crèches et micro crèches dans leur démarche de test de ce système économe, sain et écologique. Ainsi, les structures d'accueil des jeunes enfants sont sensibilisées à l'instar de la micro crèche Vanille Chocolat de Pinon, les petits Lutins de Lor et le centre multi-accueil la Ribambelle de Coucy le Château qui utilisent des changes lavables.

Le réemploi en déchetterie

Les 11 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires



↳ Partenariat avec les Restaurants du Cœur : Il y a eu 15 ramassages en 2022.

↳ Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec Pharmacycle à Laon. Bilan 2022 : 429 vélos

(y compris ceux pour pièces) dont 118 remis en circulation.



↳ Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec Lycée Gustave EIFFEL de Reims. Bilan 2022 : 35 tondeuses, 2 motoculteurs et 3 débroussailleuses.

↳ Un nouveau partenariat a vu le jour en mars 2022 avec le chantier d'insertion RECYCL'JOUETS de Guise. Bilan 2022 : 6, 243 tonnes de jouets ont été collectées.

Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnois dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Refashion, ex Eco-TLC.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de bornes	102	104	106	119	108	104	102	106
Ratio kg/an/hab	4.64	5.01	5.12	4.21	4.59	4,33	4,94	5,85

Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes



Mis en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

Bilan 2022 : le service de broyage a fonctionné 204 heures. Il a permis d'éviter 48 bennes de déchets verts non tassées. (2021 : 312 heures et 73 bennes évitées).

Le service de broyage est disponible sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des municipalités desservies.

6-La communication



6.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication et de prévention des déchets. L'un d'entre eux est dédié au suivi de collecte, aux caractérisations et à la mise en place et au suivi du compostage de proximité. Une collaboratrice se mobilise sur la communication écrite, les animations grand public et professionnels ainsi que les remontées GPS des agents. Une personne est en charge de la communication auprès du jeune public et du dispositif de promotion des couches lavables. Un collaborateur gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. Il gère et suit également les actions de prévention. Polyvalente, l'équipe participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également de nombreux conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

6.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2022 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (un agent pour le Porte à Porte et un autre pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2022, ont été constatées 5 042 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés aux déchetteries, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'information des équipes, les agents de communication sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 2 253 foyers sachant que la plupart des problèmes se règlent facilement par téléphone, (2489 foyers en 2021 / 1004 foyers en 2020).

6.3 Plan d'action pour la communication

Notre plan d'action cible 4 publics :

Le jeune public, le grand public, les étudiants, les habitants en collectif. A ces objectifs s'ajoutent les associations, les collectivités territoriales et les entreprises.

Jeune public : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire.

430 élèves ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, 55 animations ont été proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : le tri, le recyclage ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.



Grand public :

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires. Grâce à ces partenariats, 6 structures ont reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets, soit 65 adultes.

Habitat collectif :

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables.

Dans le cadre du passage en collecte en bornes d'apport volontaire, une communication porte-à-porte a eu lieu auprès des habitats collectifs denses de la ville de Laon. Cela représente 4108 foyers.

Suite au déploiement de l'extension des consignes de tri pour les emballages plastiques, une action de communication, mutualisée par Valor'Aisne, a été réalisée à destination des habitats collectifs du territoire.

A ce titre, 973 foyers ont été sensibilisés.

6.4 Niveau de satisfaction des usagers



L'accueil a réceptionné 12990 appels dont 346 appels téléphoniques signalant un problème de collecte en 2021

Cela représente 0.39% de la population totale ou encore 0,97% des foyers desservis par le SIRTOM. Suite à un piratage informatique, les chiffres 2022 ne sont pas disponibles.

7 Projets et études 2023

Expérimentation de changements de fréquences de la collecte.

Suite à la dernière étude d'optimisation du service de collecte réalisée en interne, il a été décidé, par le Comité Syndical, d'expérimenter à partir du 15 mai et pendant un an, de nouvelles fréquences de collecte. Ainsi, les ordures ménagères résiduelles seront ramassées une semaine sur deux, sauf en Cité Médiévale de Laon et grands ensembles d'habitats collectifs. Les déchets verts seront, quant à eux, collectés une semaine sur trois.

Développement du compostage individuel et partagé, objectif 100% des foyers dotés.

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire impose le déploiement du tri à la source des biodéchets, au 1^{er} janvier 2024, pour tous les particuliers et professionnels. Pour y répondre, le SIRTOM du Laonnois souhaite déployer le compostage partout où c'est possible. Ainsi, une opération de dotation en composteur est prévue d'ici début 2024 auprès de tous les foyers non équipés. Par ailleurs pour répondre à cet objectif, le SIRTOM du Laonnois prévoit de déployer des sites de compostage partagé dans toutes les communes du territoire. Cela permettra aux foyers ne pouvant pas composter à domicile de le faire dans un site de proximité.

Réhabilitation de la déchetterie de Coucy le Château

Des travaux de mise aux normes sont prévus sur ce site

Poursuite du changement des panneaux signalétiques en déchetterie

Il est prévu en 2023 d'équiper les déchetteries de Guignicourt, Lizy et Bourg et Comin.

Travaux de rénovation énergétique du site de Laon-Leuilly.

Ces travaux concernent les bureaux du siège et bénéficieront du Fonds Vert.

Expérimentation des horaires été/hiver en déchetteries.

Au titre de la sobriété énergétique, vu le niveau de fréquentation en hiver en fin de journée, sera expérimentée la fermeture des déchetteries à 17 heures de novembre à avril. Cette décision a été prise en décembre 2022 et est entrée en vigueur en janvier 2023.

Passage au bio carburant B100.

Pour un gain environnemental, le SIRTOM souhaite passer la majeure partie de sa flotte de véhicules au bio carburant

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective



Acier

173.485 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 173.485 tonnes D'EMBALLAGES EN ACIER PERMET

Des bénéfices
environnementaux

256 064

kg eq CO₂

Un parcours en voiture de
2 307 004 kms

et

1 419 975

MJ

Une consommation
énergétique équivalente à
218 418 jours d'une TV
LCD

La fabrication
de nouveaux produits

2 255

Lave-vaisselle

ou

2 429

m de rail de train



Papier - Carton

1380.79 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 1380 .79 tonnes D'EMBALLAGES EN CARTON PERMET

Des bénéfices
environnementaux

-174 669.9

MJ

Une consommation
énergétique équivalente à
-26 870.173 jours
d'une TV LCD

La fabrication
de nouveaux produits

5 182 105

Boîtes à chaussures (200g)

ou

2 739 487

Boîtes carton ondulé pouvant contenir
6 bouteilles



Aluminium

19.825 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 19.825 tonnes D'EMBALLAGES EN ALUMINIUM PERMET

Des bénéfices
environnementaux

152 672

kg eq CO₂

Un parcours en voiture de
1 375 478 kms

et

2 616 622

MJ

Une consommation
énergétique équivalente à
402 566 jours d'une TV
LCD

La fabrication
de nouveaux produits

5 809

Cadres de vélo de course (2kg)

ou

11 617

Cadres de trottinette (1 kg)



Briques alimentaires

71.907 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 71.907 tonnes DE BRIQUES ALIMENTAIRES PERMET

Des bénéfices
environnementaux

-6 639.2 MJ

Une consommation
énergétique équivalente à
-1 021.798 jours d'une
TV LCD

La fabrication
de nouveaux produits

553 109 Rouleaux de papier toilette

ou

125 693 Rouleaux d'essuie-tout



Verre

3401.30 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 3401 .30 tonnes D'EMBALLAGES EN VERRE PERMET

Des bénéfices
environnementaux

2 118 024 kg eq CO2

Un parcours en voiture de
19 081 293 kms

et

19 037 076 MJ

Une consommation
énergétique équivalente à
2 928 961 jours d'une
TV LCD

La fabrication
de nouveaux produits

7 557 689 Bouteilles de 75 cL



Mix Rigides PET

749.801 OK

Tonnes d'emballages recyclés

Recycler 749.801 tonnes DE MIX - RIGIDES EN PET PERMET

Des bénéfices
environnementaux

1 758 283 kg eq CO2

Un parcours en voiture de
15 841 046 kms

et

23 575 993 MJ

Une consommation
énergétique équivalente à
3 626 787 jours d'une
TV LCD

La fabrication
de nouveaux produits

389 897 Couettes

ou

4 349 596 Ours en peluche

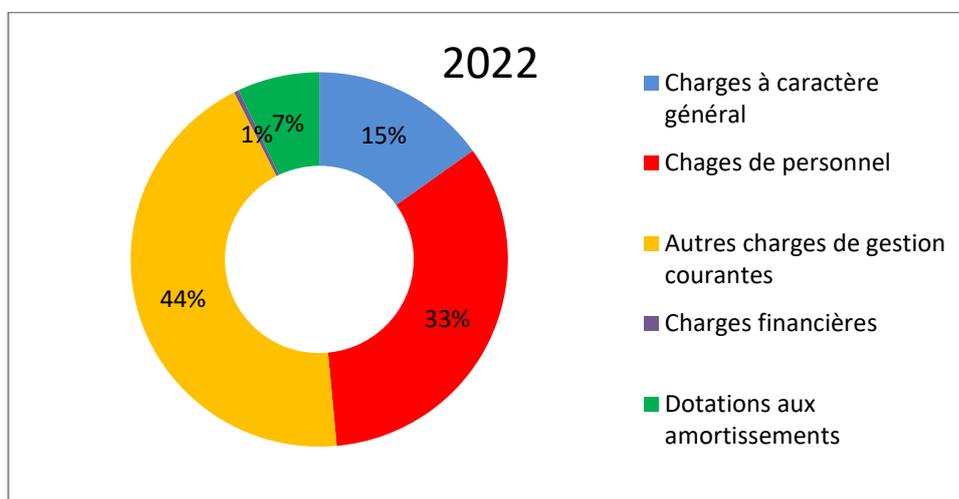
INDICATEURS FINANCIERS



L'année 2022 s'est traduite par l'émission de 1600 mandats et de 431 titres de recettes

1-Dépenses et recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution



		2021	2022	Evolution
Dépenses de Fonctionnement		10 044 784,83 €	11 065 383,35 €	10,16%
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 503 564,21 €	1 674 729,56 €	11,38%
Chapitre 012	Charges de personnel	3 623 584,83 €	3 693 890,91 €	1,94%
Compte 65	autres charges de gestion courantes	4 121 090,81 €	4 870 712,70 €	18,19%
Compte 66	Charges financières	50 201,15 €	48 589,64 €	-3,21%
Compte 67	Charges exceptionnelles	3 090,00 €	361,40 €	-88,30%
Compte 68	Dotations aux amortissements	743 253,83 €	777 099,14 €	4,55%

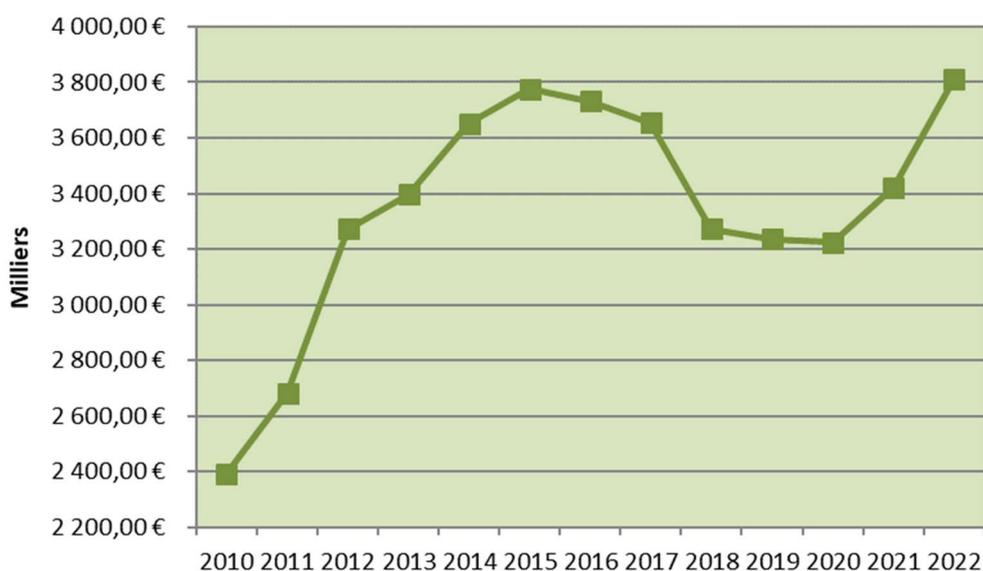
		2021	2022	Evolution
Dépenses d'Investissement		1 080 908,08 €	3 349 243,44 €	209,85%
Opération d'ordre		73 087,63 €	66 516,38 €	-8,99%
Remboursement d'emprunt	Remboursement d'emprunt	435 662,93 €	514 686,55 €	18,14%
Opération n°1	Collecte du verre	37 899,30 €	80 556,00 €	112,55%
Opération n°2	Aménagement de la décharge	4 335,36 €	14 904,00 €	243,78%
Opération n°5	Collecte sélective	385 994,19 €	2 427 979,85 €	529,02%
Opération n°6	Matériels de bureau et informatique	15 057,60 €	9 657,76 €	-35,86%
Opération n°8	Déchetteries	73 855,77 €	151 085,40 €	104,57%
Opération n°9	Complexe	5 284,57 €	22 552,13 €	326,75%
Opération n°10	Communication	1 438,80 €	1 438,80 €	0,00%
Opération n°11	Prévention	48 291,93 €	59 866,57 €	23,97%
001	Déficit antérieur reporté			-

1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2022 hors déchets de déchetteries

Année	2020	2021	2022	2022/2021
Production en tonnes / an (1)	16 498.18	17 112.13	17 034.94	-77.19
Contribution en €/ttc par tonne	87.90	91.23	104.34	+13.11€
Total TTC	1 317 551.44€	1 561.208.07€	1 777 425.64€	+216 217.57€
Coût par hab	21.51	19.53	23.19	+3.66€
Total TTC	1 906 353.74	1 861 163.90	2 034 515.49€	173 351.59€
TOTAL GENERAL	3 223 905.18€	3 422 371.97€	3 811 941.13€	389 569.16€

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

1.3 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne

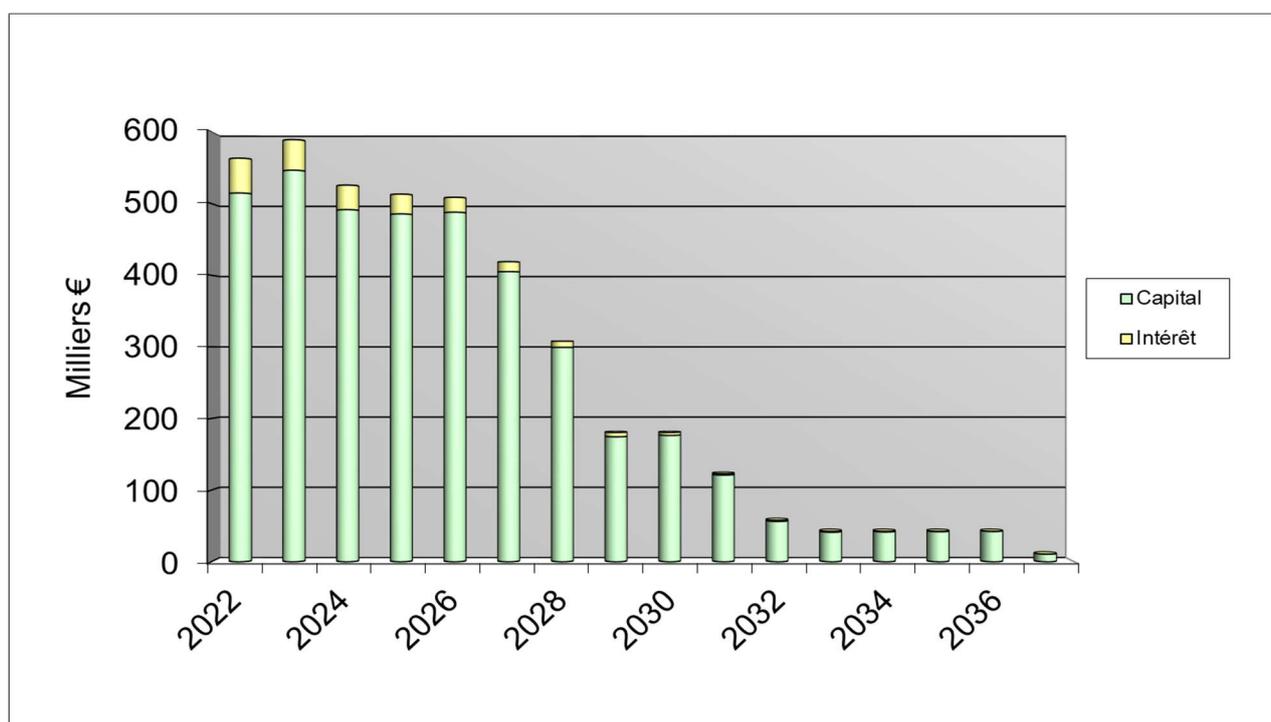


1.4 Catalogue des prix des déchetteries de Valor'Aisne

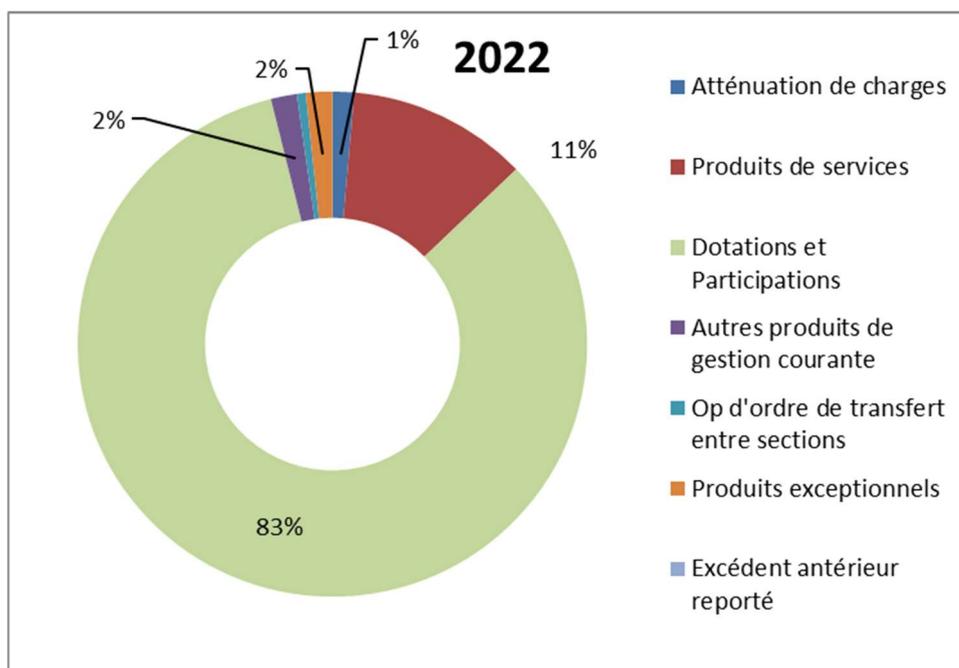
Le coût de traitement des déchets de déchetterie s'élève en 2022 à 834 320.37€ TTC basé sur les tonnages 2021 (557 162.86 € en 2021)

	FLUX	Prix €/ht 2021	Prix €/ht 2022
	Déchets verts	22.50€	29.15€
	Gravats	0.25€	0.25€
	Encombrants (1)	97.00€	109.86€
	Bois	35.00€	37.00€
DDS hors filières (2)	Bases	502.00€	490.00€
	Peintures	335.00€	320.00€
	Solvants	310.00€	320.00€
	Aérosols	1 150.00€	1 070.00€
	Emballages vide souillé	360.00€	350.00€
	Non identifiés	905.00€	805.00€
	Phytos	1 328.00€	1 220.00€
	Acides	805.00€	795.00€
	Filtres huiles	313.00€	320.00€
	Combustibles	1 322.00€	1 295.00€
	Huiles alimentaires	-	-
	Pneus hors filière	85.00€	150.00€
	Plâtres	63.00€	75.00€

1.5 Annuité de la dette



1.6 La structure des recettes et leur évolution



		2021	2022	Evolution
	Recettes de Fonctionnement	10 834 960,80 €	11 701 978,99 €	8,00%
Chapitre 013	Atténuation de charges	145 206,20 €	160 148,05 €	10,29%
Chapitre 70	Produits de services	742 120,93 €	1 342 050,34 €	80,84%
Chapitre 74	Dotations et Participations	9 547 266,04 €	9 745 158,54 €	2,07%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	291 949,49 €	192 811,71 €	-33,96%
042	Op d'ordre de transfert entre sections	73 087,63 €	66 516,38 €	-8,99%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	35 330,51 €	195 293,97 €	452,76%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	- €	- €	-

		2021	2022	Evolution
	Recettes d'Investissement	2 075 528,83 €	2 594 451,96 €	25,00%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la TVA	132 275,00 €	92 914,05 €	-29,76%
Chapitre 28	Amortissements	743 253,83 €	777 099,14 €	4,55%
Chapitre 16	Emprunts	- €	- €	-
Operation n°5	Emprunts	1 200 000,00 €	565 684,58 €	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 155 922,79 €	-
193	Différence sur réalisation Plus values sur cession	3 090,00 €	2 831,40 €	-

1.7 Restes à réaliser 2022

Dépenses d'investissement : 1 682 403 € Recettes d'investissement : 1 746 505 €

1.8 Les modalités de financement

Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

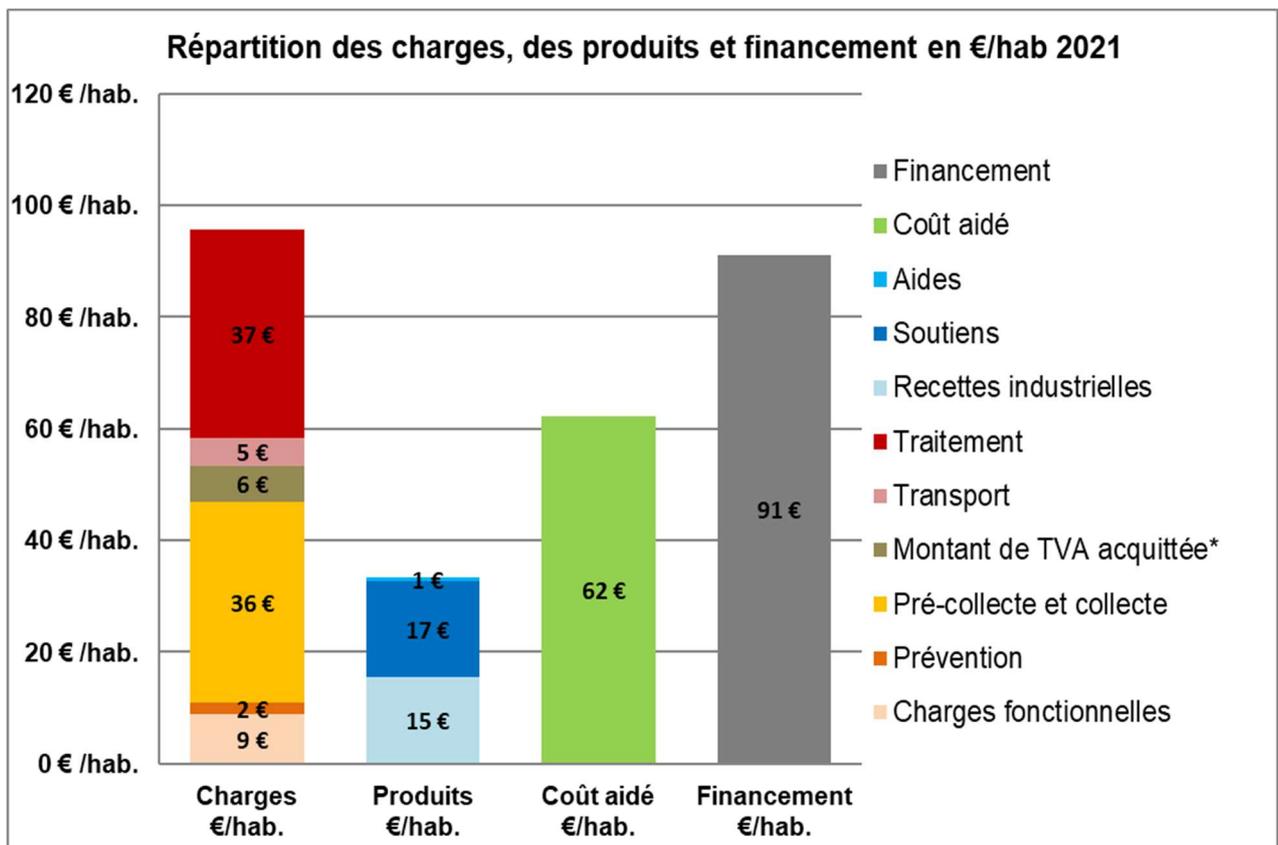
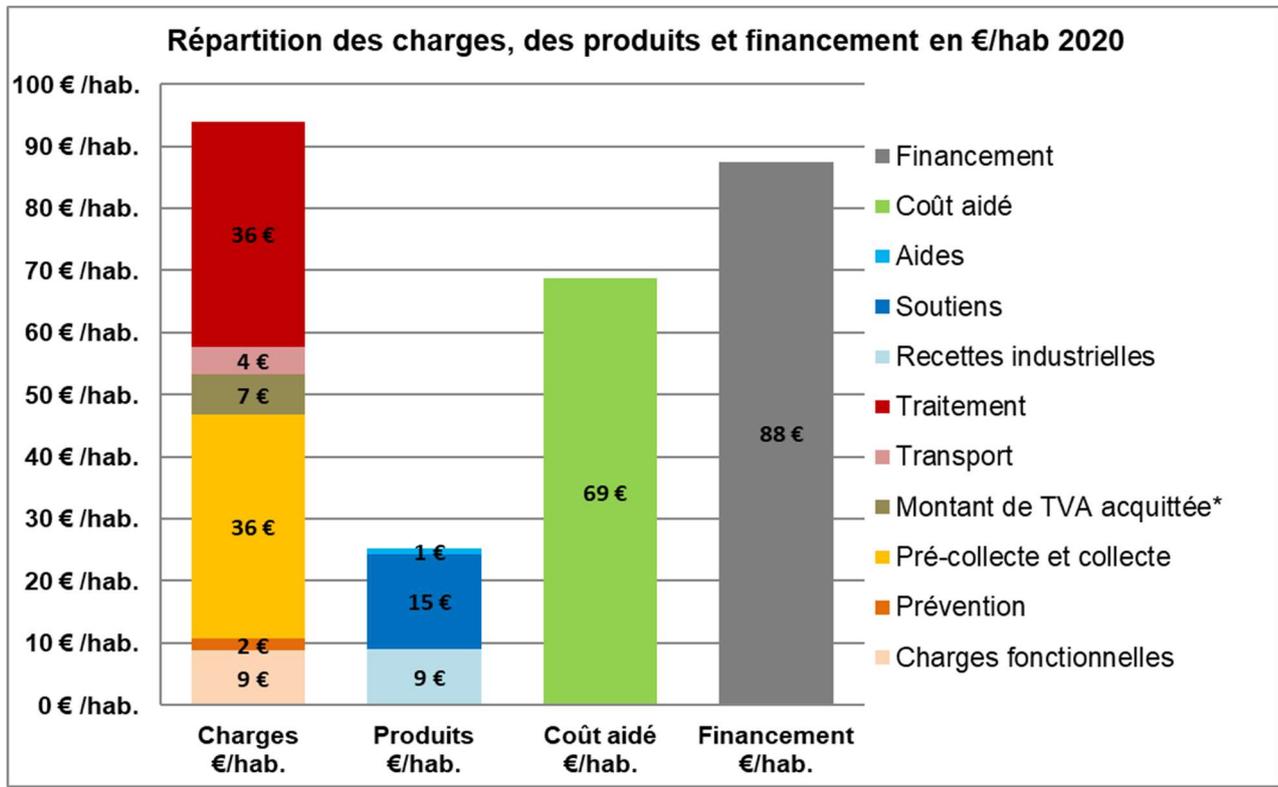
En 2022, la contribution annuelle est passée à 95 € par habitant. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

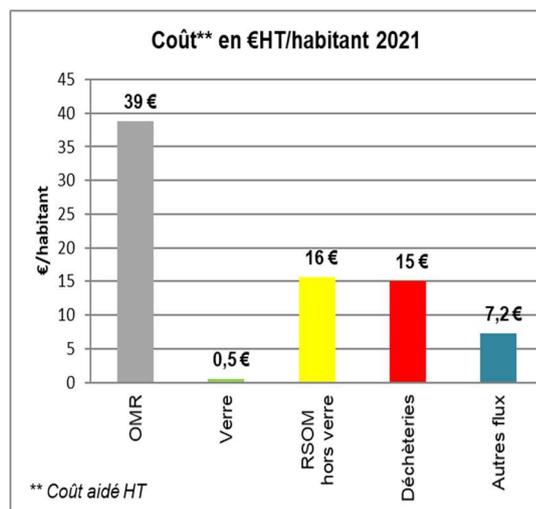
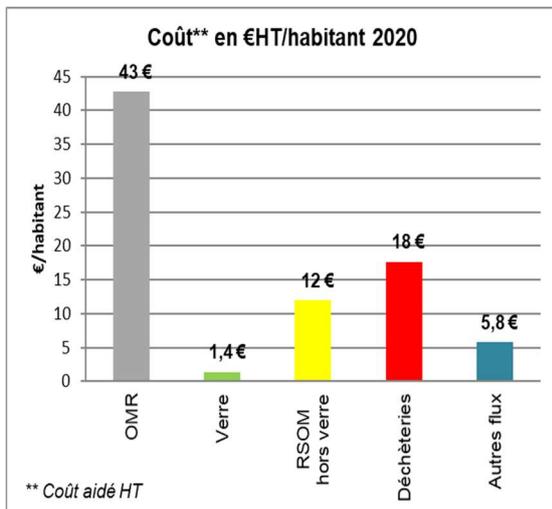
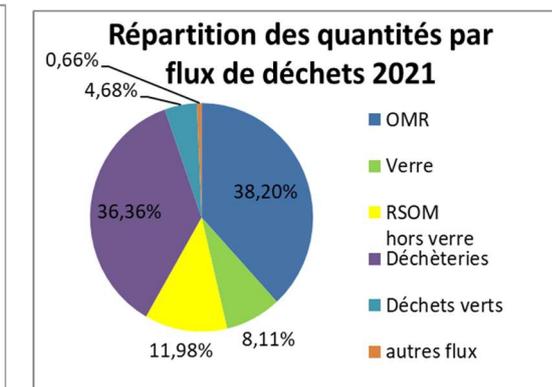
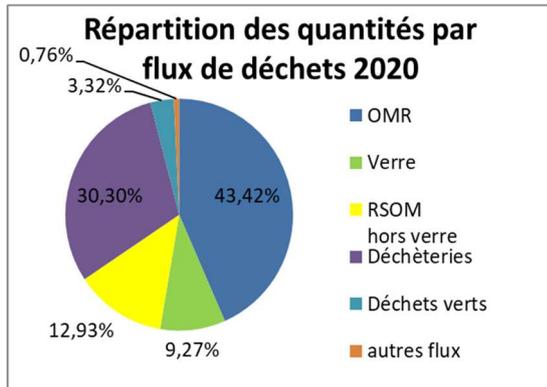
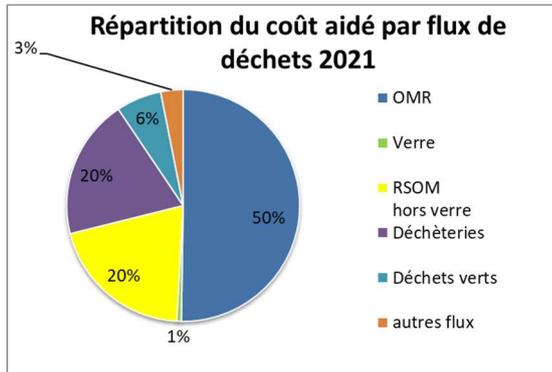
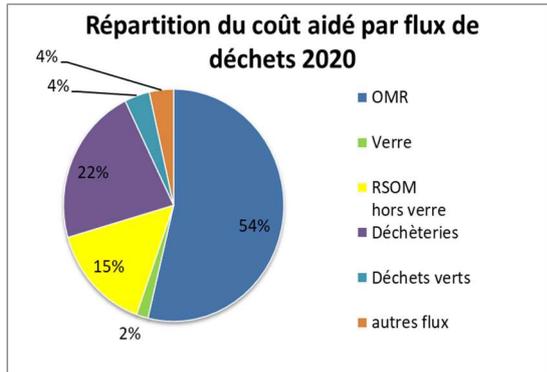
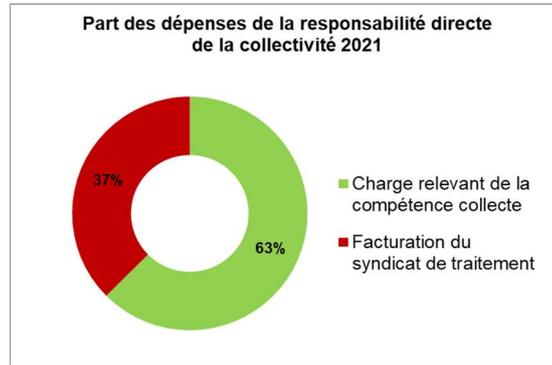
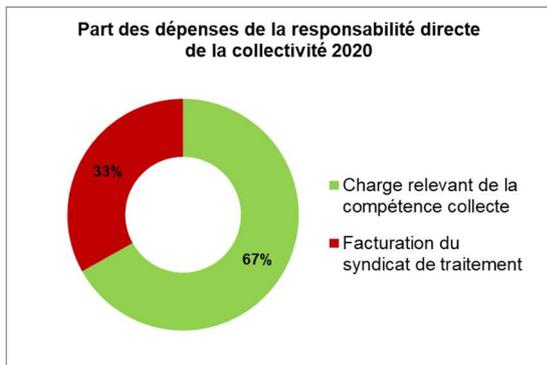
La Communauté d'Agglomération et les Communautés de Communes fixent leur mode et leur taux de fiscalité.

Evolution de la contribution des membres par habitant.



1.9 Evolution et comparaison des coûts 2019/2020 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME





**Coût aidé ht

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Caractérisation : Une caractérisation est la constitution d'un échantillon sur un lot de déchets d'emballages collectés selon la norme AFNOR x30 437. L'objectif est d'identifier le pourcentage des erreurs de tri ainsi que leur origine. 18 caractérisations sont réalisées par an avec Valor'Aisne en présence d'un agent du SIRTOM du Laonnois au centre de tri d'Urvillers. Pour chacune, il existe plusieurs étapes. La première étape est le prélèvement d'un godet dans un tas d'emballages sorti d'un camion d'une collecte précise. La seconde étape est le versement de l'échantillon prélevé dans 4 bacs tarés et de taille identique. Ensuite, de façon aléatoire, il est choisi parmi les quatre bacs un conteneur. Si le poids est inférieur à 35kg. Un second est choisi. La dernière étape est la caractérisation en elle-même soit le tri des emballages par flux de matière.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques.

ECT : L'extension des consignes de tri consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets... etc

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères.

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues.

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordure ménagère résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable).

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.